



LE DISPOSITIF DE GÉNÉRALISATION
DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONALE
UNIQUE (NIN) PUBLIÉ AU JO

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FRANCHIE DANS LA DÉBUREAUCRATISATION

Lire en page 4



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION L'ANNONCE

PARACHÈVEMENT DU PROJET PORTANT STATUT PARTICULIER DU JOURNALISTE

Lire en page 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION · DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023 // N°647 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

L'APPARITION D'UNE MALADIE
CONTAGIEUSE EN EST LA CAUSE

ARRÊT «IMMÉDIAT» À TITRE « PRÉVENTIF » DE L'IMPORTATION DE VEAUX ET VACHES DE FRANCE

Lire en page 16



MINE DE TALA HAMZA À BÉJAÏA LE PROJET DÉCLARÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE

Lire en page 6



INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE L'APPEL DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS AUX ENTREPRISES TURQUES

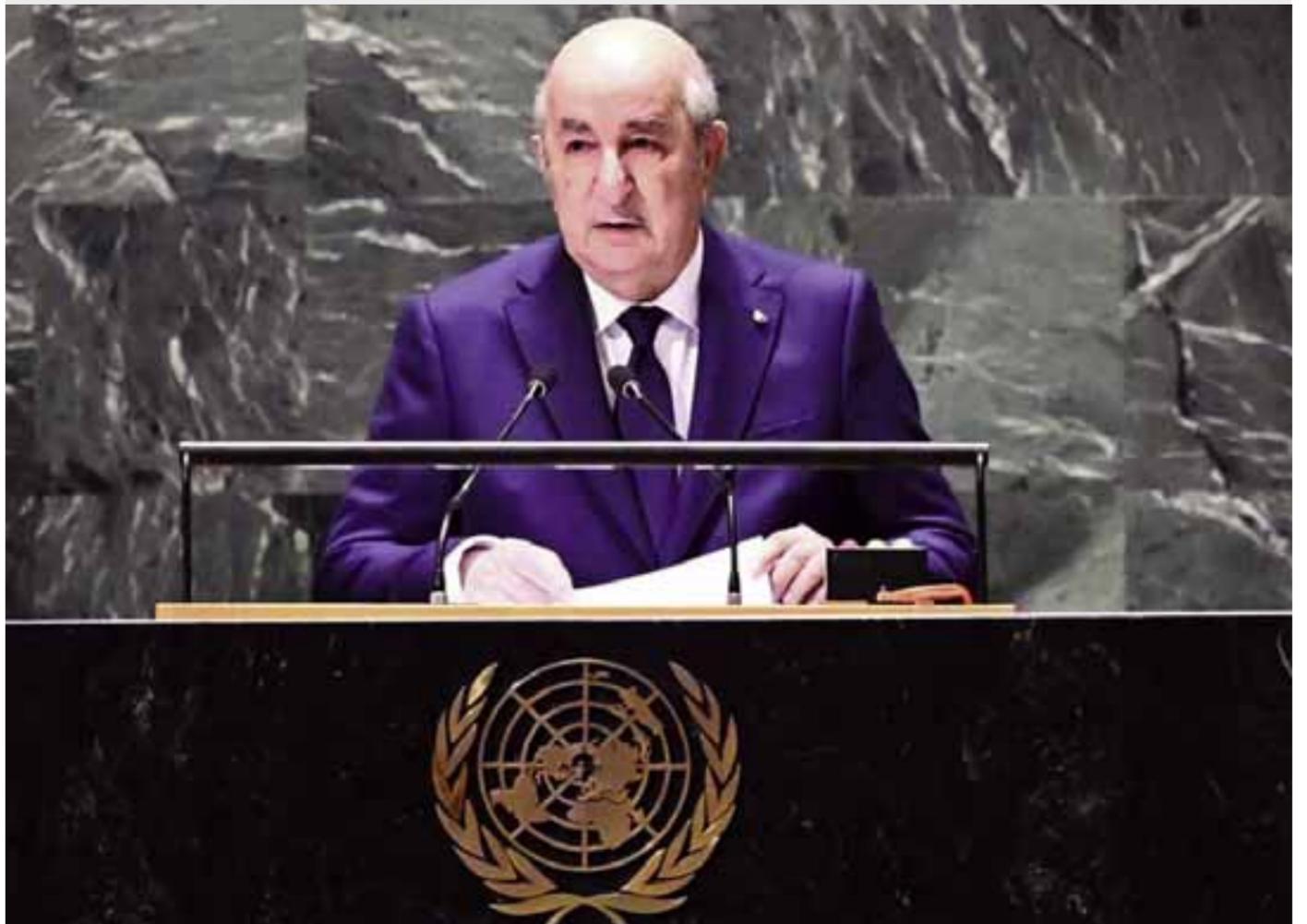
Lire en page 6



IL A PLAIDÉ POUR UNE APPROCHE COOPÉRATIVE ET MULTILATÉRALE
POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS SANS VIOLENCE

TEBBOUNE A FAIT ENTENDRE UNE VOIX INDÉPENDANTE ET FORTE À LA TRIBUNE DE L'ONU

Lire en page 3



IL SOULIGNE LE SOUTIEN DE SON
PAYS À UNE SOLUTION POLITIQUE
ACCEPTABLE PAR LE MAROC ET
LE SAHARA OCCIDENTAL

PEDRO SANCHEZ SE RETOURNE CONTRE LE MAKHZEN

Lire en page 3





LA BNA LANCE LE CRÉDIT AUTO ALGÉRIE

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a annoncé le lancement de la finance-ment de l'achat de véhicules fabriqués localement, dès le début des ventes en usine, prévu pour décembre prochain. Les clients pourront ainsi obtenir leur voiture en seulement 5 jours à compter du dépôt de la première facture.

La BNA propose également diverses formules de financement pour les véhicules, qu'ils soient importés ou fabriqués localement. Ces offres incluent des véhicules des marques Mercedes, Fiat, JAC, et Opel, avec un financement pouvant atteindre jusqu'à 100 %. De plus, la BNA propose des contrats de leasing avec option d'achat pour les véhicules utilitaires, avec un financement atteignant 70 %. La responsable de la finance islamique au sein de la BNA, Amina Athamnia, a souligné que la banque était prête depuis 2020 à



financer les voitures fabriquées localement. Le financement peut atteindre 90 % de la valeur de la voiture, et la livraison est garantie en 5 jours à partir du paiement de la première facture. Cette procédure sera gérée directement par la banque, ce qui simplifiera et accélérera le processus, souligne la

responsable. En plus des marques implantées en Algérie, Fiat, JAC et OPEL, la BNA a également signé un accord avec Mercedes-Benz pour offrir des opportunités d'acquisition de véhicules utilitaires Mercedes aux professionnels via un produit de financement participatif.

LE RETRAIT DE LA FICHE D'INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ANEM SE FERA SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a annoncé en fin de semaine, que le retrait de la fiche d'inscription auprès de l'ANEM pour les demandeurs d'emploi se fera directement sur la plateforme numérique, dans les tout prochains mois.

Le ministre, qui répondait aux questions des députés de l'APN, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée, a précisé que "le retrait de ce document se fait actuellement au niveau des agences locales de l'ANEM auprès du lieu de résidence du demandeur, mais sera opérable sur la plateforme numérique de l'Agence dans les tout prochains mois".

Bentaleb a, en outre,

souligné que "l'ANEM œuvre à moderniser ses structures à travers le développement du dispositif informatique et des services d'inscription à distance, afin de permettre aux demandeurs d'emploi et aux employeurs d'accéder aux sites web de l'agence en vue de s'y inscrire, déposer des offres d'emploi ou encore consulter les offres d'emploi disponibles sur le site, outre la généralisation du système "Wassit", qui permettra aux demandeurs d'emploi et à l'ensemble des employeurs de profiter des services offerts par les structures locales d'emploi".

A ce propos, M. Bentaleb a indiqué que plus de 74.000 demandeurs d'emploi se sont inscrits via le service d'inscription à dis-

taance, ces trois derniers mois (juin, juillet, août). Le ministre a, également, ajouté que l'ANEM avait dédié une plateforme numérique spéciale à l'allocation chômage pour permettre aux jeunes demandeurs de bénéficiaire de cette allocation, depuis le 25 février, et suivre leurs demandes en temps réel, précisant que le nombre de bénéficiaires de cette allocation a dépassé les 2 millions en août 2023. Concernant le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, le ministre a fait état de plus de 541 000 bénéficiaires dans des postes d'emplois permanents, dont 321 503 postes administratifs, ajoutant que cette opération restait ouverte jusqu'au 31 décembre prochain.

LE PRÉSIDENT CENTRAFRICAÏN TOUADÉRA À LA TRIBUNE DE LA 78^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES : LA CRISE DES MIGRANTS EN EUROPE EST LE RÉSULTAT DES "PILLAGES" EN AFRIQUE

Le monde entier a eu à écouter des présidents africains ce qu'il n'a pas souhaité écouter. L'Occident superpuissant est largement responsable de la faillite du monde moderne, à travers les divers plans d'hégémonie qu'il a développés depuis plusieurs siècles, et notamment les menées qu'il a mises sur les rails depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'afflux de migrants africains vers l'Europe est un résultat des "pillages" et de l'"impérialisme occidental" en Afrique, a déclaré, ce jeudi, le président centrafricain Faustin Archan-ge Touadéra.

"Le monde entier a suivi avec une profonde consternation l'arrivée massive ces derniers jours de milliers de migrants africains sur l'île de Lampedusa en Italie", a déclaré le chef d'État centrafricain à la tribune de la 78^e Assemblée générale des Nations à New York (États-Unis). Touadéra a été clair, net et précis, et son discours a été largement salué dans toute l'Afrique noire.

LE MOUVEMENT EL-BINA SALUE LA TENUE DU DISCOURS DU PRÉSIDENT À L'ONU

Fidèle à sa ligne de conduite, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a salué la tenue du discours du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prononcé à l'occasion de la 78^e session de l'AG de l'ONU, estimant qu'il reflétait les aspirations des peuples luttant pour la liberté et la justice. « Le discours du Président de la République à l'ONU a reflété les aspirations du peuple algérien, mais aussi celles de tous les peuples luttant pour la liberté, l'égalité et la justice, et plaidé pour l'établissement de l'Etat de Palestine avec Al-Qods pour capitale et la décolonisation du Sahara occidental, occupé par le Maroc ». De même, a-t-il dit, "l'Algérie qui avait mené, le siècle dernier, un mouvement de libération contre le colonialisme, retrouve

aujourd'hui sa place sur le double plan régional et international", précisant que "l'unité de la décision est le gage de la sécurité face à tous les plans de déstabilisation et d'infiltration, d'où la nécessité de chercher d'autres opportunités de coopération et de conjuguer nos efforts", a-t-il précisé. A cette occasion, il a appelé au renforcement de la "cohésion nationale", face aux défis actuels qui nécessitent "une prise de conscience, au même titre que l'ampleur des menaces et des risques pour les prévenir, ainsi qu'une prise de conscience de l'ampleur des opportunités et des bénéfices disponibles", relevant que "l'Algérie aujourd'hui a besoin de tout son peuple, une Algérie qui peut contenir tous ses enfants avec leurs différentes opinions et tendances".

ORAN

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL D'IMMIGRATION CLANDESTINE ET ARRESTATION DE DIX MAROCAINS



A Oran, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont démantelé un réseau international d'immigration clandestine à Sidi El Bachir. Au moins onze personnes, dont dix Marocains, ont été arrêtées. L'opération de la Gendarmerie a été lancée après l'exploitation d'informations qui attestent de la présence

de candidats marocains à l'immigration clandestine qui étaient logés dans une habitation. Onze personnes, âgées entre 21 et 45 ans, ont été arrêtées. Des sommes en euro et en dirham marocain ainsi que des passeports et des téléphones portables ont été saisis. Les suspects ont été déférés devant le parquet compétent.

LES UNIVERSITÉS ALGÉRIENNES TRAVAILLENT AU DÉVELOPPEMENT DE MODÈLES INNOVANTS DE DRONES

Depuis la wilaya de Guelma, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé que les universités algériennes travaillaient au développement de modèles de produits innovants. Il a cité notam-

ment des radars de prévention des incendies de forêt, des batteries pour les énergies renouvelables, les véhicules électriques, les drones et les équipements pour la culture du blé dur ainsi que le dessalement de l'eau de mer. Baddari a indiqué

que son département est en train de diversifier les offres de formation au niveau du pôle universitaire de Sidi Abdallah. Il a évoqué la robotique mobile, l'intelligence artificielle, la physique moderne et les mathématiques appliquées.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

IL A PLAIDÉ POUR UNE APPROCHE COOPÉRATIVE ET MULTILATÉRALE POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS SANS VIOLENCE

Tebboune a fait entendre une voix indépendante et forte

Abdelmadjid Tebboune a rencontré plusieurs dirigeants et a effectué de nombreux entretiens avec ses homologues de plusieurs pays, notamment africains et asiatiques. La coopération bilatérale, les questions régionales et internationales ont été au centre de ces rencontres.

Prenant la parole à la tribune de l'Onu à l'occasion de la 78^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'organisation onusienne, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie va appuyer les pays arabes et africains et adopter des approches pour des résolutions pacifiques pour des crises et des conflits. « Nous sommes ici dans cette salle et nous aspirons à renforcer le dialogue et les discussions et en faire un véritable monde d'égalité et de solidarité. ». Le chef de l'Etat a fait entendre une voix indépendante sur la façon de résoudre les conflits internationaux, insistant sur la nécessité de repenser le rôle de l'Onu et de faire en sorte de la rendre forte. La communauté internationale doit faire tous les efforts pour renforcer le



rôle de l'Onu pour tenter de résoudre tout conflit au niveau mondial. Par ailleurs, dans le cadre de sa participation aux travaux de la 78^e session de l'Assemblée générale de l'Onu, le chef de l'état, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré plusieurs

dirigeants et a effectué de nombreux entretiens avec ses homologues de plusieurs pays, notamment africains et asiatiques. La coopération bilatérale, les questions régionales et internationales ont été au centre de ces rencontres et entretiens inaugu-

rés par le président palestinien Mahmoud Abbas. Le chef de l'Etat a ainsi rencontré et s'est entretenu avec le président de la Confédération suisse, Alain Berset, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, le président iranien, Ebrahim Raïssi, le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, le président cubain, Miguel Diaz-Canel, la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embalo, le président libérien George Weah, la vice-présidente ougandaise Jessica Rose Alupo et le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Nabil Ammar. Tebboune a eu également des échanges avec le président de la 78^e session de l'Assemblée générale de l'Orga-

nisation des Nations unies, M. Dennis Francis, et le Secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres. Avec ce dernier, les échanges se sont focalisés essentiellement sur la situation au Sahara occidental, en Libye, au Mali et au Niger. Dans son discours devant les quelque 140 dirigeants du monde qui ont pris part aux travaux de cette 78^e Assemblée générale de l'Onu, ayant comme principal objectif la relance de « l'Agenda de Développement durable 2030 », arrêté en 2015, le président Tebboune a plaidé pour la réforme du Conseil de sécurité dans lequel l'Algérie s'apprête à siéger comme membre non permanent et a réaffirmé la position de l'Algérie en faveur des causes justes. **B.B.**

IL SOULIGNE LE SOUTIEN DE SON PAYS À UNE SOLUTION POLITIQUE ACCEPTABLE PAR LE MAROC ET LE SAHARA OCCIDENTAL

Pedro Sanchez se retourne contre le Makhzen

L'allocation de Sanchez intervient du haut de la tribune de l'Onu, pour ainsi annuler ses précédentes déclarations qui avaient enfreint les décisions du Conseil de sécurité et violé la légalité internationale, qui affirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en exprimant dans une lettre au Royaume du Maroc, au mois de mars 2022, son soutien à ce qui est appelé « Plan d'autonomie » proposé par l'occupant marocain, en vue de résoudre le conflit au Sahara occidental.

Après avoir appuyé sur le « Plan d'autonomie » proposé par l'occupant marocain concernant le Sahara occidental, il a affirmé face à la communauté politique internationale, depuis la tribune des Nations unies à New York, le soutien de son pays à « une solution politique acceptable par les deux parties, dans le cadre

de la charte de l'Onu et des décisions du Conseil de sécurité ». L'affirmation a choqué les uns, déçu les autres, et ravi certainement les légalistes, qui estiment que le chef du gouvernement espagnol « semble enfin avoir retrouvé tous ses esprits ». De toutes les façons, son propos à l'Onu constitue un revirement évident face au régime du Makhzen. A bien considérer, Sanchez, qui s'était plié auparavant au chantage du régime du Makhzen, mais est revenu sur ses précédentes déclarations en appelant, lors du débat général de la 78^e session de l'Assemblée générale (AG) de l'Onu, à « une solution politique » au conflit en cours autour du Sahara occidental qui se poursuit depuis environ 48 ans, une solution qui soit « acceptable par les deux parties ». Grave-ment mis à l'index par une majorité des hommes politiques, des médias et des

opérateurs économiques en Espagne, le chef du gouvernement espagnol a-t-il opéré des réglages politiques ? On serait tenté de le croire après avoir mis l'accent sur le soutien de son pays à « une solution politique acceptable par les deux parties, dans le cadre de la charte de l'Onu et des décisions du Conseil de sécurité ». Sanchez a, également, exprimé le soutien de l'Espagne aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général (SG) de l'Onu pour le Sahara occidental, Staffan di Mistura, qualifiant ses efforts d'« action décisive » pour parvenir à une solution au conflit en cours au Sahara occidental. L'allocation de Sanchez intervient du haut de la tribune de l'Onu, pour ainsi annuler ses précédentes déclarations qui avaient enfreint les décisions du Conseil de sécurité et violé la légalité internationale, qui affirment le

droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en exprimant dans une lettre au Royaume du Maroc, au mois de mars 2022, son soutien à ce qui est appelé « Plan d'autonomie » proposé par l'occupant marocain, en vue de résoudre le conflit au Sahara occidental. La position de Sanchez qui a dévié de celle qui était connue de l'Espagne vis-à-vis du Sahara occidental, a été qualifiée de « scandale historique », notamment par la classe politique et la société civile en Espagne, d'autant que son pays a préservé, en sa qualité d'ancien colonisateur et puissance administrante du Sahara occidental pour une longue période, une sorte d'impartialité à l'égard du conflit dans la région et qui est classé parmi les territoires non indépendants, en se pliant aux pressions du régime du Makhzen.

Fayçal Oukaci

ATTAF À NEW YORK : LES « ARMÉES TERRORISTES » MENACENT LA PAIX MONDIALE

L'expertise algérienne pour endiguer la menace au Sahel

Dans un communiqué diffusé par le ministère des Affaires étrangères, dont l'Express détient une copie, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a livré un large compte rendu de l'allocation prononcée par le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, lors d'une réunion ministérielle de l'Union africaine (UA) pour débattre des menaces terroristes accrues auxquelles sont confrontés les pays et les peuples du continent africain, ces derniers temps. Ahmed Attaf a surtout insisté, à New York, sur l'importance de l'adoption d'une nouvelle approche de lutte contre le terrorisme en Afrique : « Le terrorisme est devenu la menace numéro un pour la paix et la sécurité en Afrique. Les développements récents ont clairement démontré que, si cette menace a considérablement diminué dans d'autres parties du monde, elle a augmenté de façon exponentielle sur notre

continent, en particulier dans la région du Sahel », a déclaré Attaf. « Tirant les leçons de son expérience amère mais réussie dans la lutte contre ce fléau, l'Algérie est fermement convaincue qu'une approche à deux volets est indispensable pour lutter à la fois contre les manifestations du terrorisme et ses causes profondes dans la région du Sahel et au-delà », a-t-il souligné. « Face à une menace en constante évolution, nous avons certainement besoin d'une nouvelle approche, d'un nouvel engagement et d'une action audacieuse. De ce fait, « le statu quo n'est plus une option, ni une position confortable », a dit Attaf. A cet égard, « l'Algérie a appelé à la tenue d'une conférence internationale sur le développement au Sahel ainsi qu'à la création d'un nouveau modèle d'opérations de paix mieux adapté aux contextes de lutte contre le terrorisme ». Par ailleurs, Attaf a tenu à préciser que la région du Sahel, qui est

confrontée à des défis de développement complexes, étant l'une des plus pauvres du monde, était récemment devenue comme un « arc de feu » qui s'étend de la mer Rouge à l'océan Atlantique. Une zone qui abrite actuellement la plus forte concentration de conflits armés et de situations de crise qui continuent à infliger des souffrances insupportables aux populations civiles. Cette région « est devenue la plus touchée et l'épicentre mondial du fléau du terrorisme. En 2022 seulement, elle a enregistré plus de 43% des décès dus au terrorisme dans le monde », a-t-il enchaîné. Il a aussi souligné que les pays et les peuples de la région du Sahel « sont confrontés à des groupes terroristes qui sont considérés comme parmi les plus dynamiques et les plus meurtriers au monde, des groupes lourdement armés et équipés d'armes sophistiquées, des groupes qui ont étendu leur contrôle sur de

vastes zones géographiques où ils agissent comme les autorités locales de facto, et des groupes armés capables de déployer des stratégies militaires incroyablement habiles ». « Pour faire court, en Algérie, nous avons cessé d'utiliser l'appellation de « groupes terroristes » pour décrire ce qui pourrait être qualifié avec exactitude et réalisme d'« armées terroristes », a-t-il fait savoir. Face à cette situation alarmante, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a appelé à « accorder la priorité à la lutte contre les facteurs de prolifération qui ont déclenché et nourri l'expansion de cette menace croissante ». Dans ce contexte, le prochain sommet d'Abuja devrait servir à tirer la sonnette d'alarme sur la situation critique créée par l'expansion de la menace terroriste en Afrique. Il devrait viser à relancer l'intérêt mondial et à redonner de l'élan à la lutte internatio-

nale contre le terrorisme et l'extrémisme violent, a encore précisé Attaf. Et de conclure : « Avec la participation de tous les Etats membres de l'UA, nous devons faire entendre clairement notre voix : ce à quoi l'Afrique est confrontée n'est pas une menace locale, mais plutôt une menace mondiale, une menace qui ne connaît pas de frontière ni de nationalité, une menace contre laquelle personne ne peut être considéré comme immunisé ». Attaf a, en outre, prévenu que « le temps est de la plus haute importance. Si rien n'est fait maintenant, la menace de ce fléau et ses implications se feront sentir bien au-delà de la région et du continent africain ». La réunion ministérielle de l'UA sur la menace terroriste en Afrique a été convoquée par la République fédérale du Nigeria et le Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (BNOCT).

I.M. Amine

LE DISPOSITIF DE GÉNÉRALISATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONALE UNIQUE (NIN) PUBLIÉ AU J.O.

Une nouvelle étape de franchise dans la débureaucratiation

Le décret exécutif n°23-316, correspondant au 6 septembre 2023, définit, en effet, le NIN comme étant l'ensemble des informations personnelles en format numérique, représentant un certain nombre de données liées à l'identification de chaque personne, qu'elle soit physique ou morale, reflétant d'une manière fiable et sécurisée son identité et son état...

L'élargissement du champ d'application du numéro d'identification nationale unique (NIN) et la généralisation de son utilisation vont se faire dans quatre mois, en vertu du décret exécutif n°10-210 du 16 septembre 2010. Le nouveau texte, examiné en juin dernier par le Conseil de gouvernement, tend à «accélérer davantage le processus de numérisation des procédures administratives et leur simplification», avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Il vise également à «prendre en charge les objectifs arrêtés en matière d'élargissement du champ d'application du NIN et de généralisation de son utilisation, ce qui permettra d'accélérer davantage le processus de numérisation des procédures administratives et leur simplification», avait ajouté le communiqué. Il prévoit, notamment, de «dispenser les personnes titulaires de documents biométriques d'identité, de circulation ou de séjour de présenter les documents pouvant être obtenus par le biais du NIN, et ce, grâce à l'interopérabilité des systèmes d'information des différentes administrations et institutions». Le NIN est attribué aux personnes physiques de nationalité algérienne et aux ressortissants étrangers nés en Algérie et y résidant régulièrement, selon le décret de 2010. Il sera désormais attribué aux personnes morales. Le décret exécutif n°23-316, correspondant au 6 septembre 2023, définit, en effet, le NIN comme étant l'ensemble des informations personnelles en format numérique, représentant un certain nombre de données liées à l'identification de chaque personne, qu'elle soit physique ou morale, reflétant d'une manière fiable et sécurisée son identité et son état. L'article 4 dudit décret sti-



pule, en outre, qu'il s'agit d'un numéro «personnel, permanent, interchangeable et non modifiable (...)». Il est, selon l'article 5, porté sur les registres et extraits d'état civil tenus au niveau des communes et des services consulaires algériens, les documents officiels d'identité et de circulation des citoyens algériens délivrés par les autorités nationales compétentes ainsi que par les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger ; les titres et documents officiels délivrés par les autorités nationales compétentes aux étrangers et les documents portant les informations d'identification des personnes morales. Il est, faut-il le rappeler, composé de 18 chiffres correspondant aux données d'état civil des personnes physiques, comme le numéro de l'acte de naissance, le sexe, le code de la commune ou le pays de naissance... Jusque-là, l'ensemble des dispositions sus-

mentionnées étaient déjà, pour la plupart, contenues dans le précédent décret exécutif. C'est à partir de l'article 7 que sont sérieuses les nouvelles dispositions applicables en vue de la généralisation du NIN. Cet article détaille le mode opératoire mis en place par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour automatiser le dispositif et procéder à son interopérabilité. L'article en question prévoit un système automatisé afin de générer le NIN et généraliser son utilisation. Les modalités de la tenue et de la gestion de ce système sont fixées par un arrêté du ministère de l'Intérieur. L'article 8, quant à lui, fait obligations aux administrations, institutions, organes et services publics autorisés de réaliser la liaison entre leurs systèmes d'information automatisés. Autrement dit, toutes les institutions et administrations sont tenues d'interconnecter leurs réseaux dans quelques mois. Cela aura, en théorie, pour première implication, d'alléger

considérablement les procédures administratives, lentes et bureaucratiques, auxquelles sont confrontés de nombreux administrés. C'est ce que prévoit l'article 9 : les citoyens algériens et les étrangers titulaires, selon le cas, de documents d'identité de circulation ou de séjour biométriques sont dispensés de présenter les documents exigés par les entités citées plus haut, qui peuvent être obtenus par le dispositif d'interopérabilité en utilisant le NIN. Mieux encore, les entités telles que définies par le décret exécutif n°23-316 sont tenues d'adopter et d'utiliser le NIN dans toutes les procédures administratives et transactions qu'elles mènent. Dans ce cadre, elles doivent, selon l'article 11, procéder à la réalisation de l'interopérabilité et à l'inscription du NIN sur les registres, les extraits, les titres et les documents administratifs. Le système automatisé doit être, stipule l'article 12, mis en place dans un délai n'excé-

dant pas le 31 décembre 2023. Cette démarche s'oriente principalement, selon des acteurs du digital, vers la transition du secteur dans l'ère numérique, avec des échanges dématérialisés, se substituant progressivement au support papier. «C'est une nouvelle pierre à l'édifice du projet national de transformation numérique. Une étape extrêmement importante dans le processus de modernisation du service public», a réagi, hier, sur les réseaux sociaux, Abderrahmane Hadeff, expert en économie, après la publication de ce texte au JO. «Cette étape permet de généraliser les principes d'interopérabilité des systèmes d'information, ce qui aurait un impact positif sur la qualité des services publics et permettrait d'améliorer leur efficacité, notamment avec l'intégration et la généralisation de l'utilisation des services de signature et de certification électronique», a soutenu cet expert.

Youcef S.

Alzheimer : ouvrir des unités de soins au sein des grands hôpitaux pour une bonne prise en charge

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative qui, lentement et progressivement, détruit les cellules du cerveau et affecte la mémoire, le raisonnement, le discernement et la personnalité. Dans beaucoup de pays, y compris développés, les structures sanitaires tentent d'améliorer la prise en charge de la maladie. Quant aux pays en développement, ils n'ont pas les moyens de mener des recherches, mais ils sont résolus à améliorer la vie des patients qui en sont atteints. En Algérie, le secteur de la santé fait énormément d'efforts afin d'améliorer les soins aux patients et l'efficacité de la prise en charge. La cheffe de service de neurologie à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) de Blida, Pr Souhila Amalou, a souligné, récemment, la nécessité d'ouvrir des unités d'hospitalisation au sein des grands établissements hospi-

taliens afin d'optimiser la prise en charge des personnes atteintes d'Alzheimer. Lors d'une journée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, Pr Amalou a jugé impératif d'ouvrir des unités de soins dans les grands établissements hospitaliers afin d'optimiser la prise en charge des personnes atteintes de cette maladie et atténuer, sur les plans socioéconomique et psychologique, la charge sur les familles dont les membres en souffrent. Pour ce faire, il faudra sensibiliser davantage à la maladie d'Alzheimer, dans le but d'effectuer un diagnostic précoce avant que les cas n'évoluent vers une dépendance du patient due à des pannes amnésiques, a-t-elle souligné. Selon les chiffres, beaucoup de patients se dirigent vers le médecin 24 mois après avoir été atteints, et quelque 50% sont diagnostiqués précocement, tandis

que d'autres patients se perdent entre les différentes spécialités, ne sachant pas à quel saint se vouer. Plus explicite, Pr Amalou a fait savoir que cette maladie touche 6% des personnes âgées de 65 ans et plus, en ce sens qu'elle est liée au facteur du vieillissement, outre les facteurs de diabète, l'hypertension artérielle et le cholestérol, sans exclure le facteur génétique qui représente un pourcentage très faible. Connue sous l'appellation de « perte de mémoire », cette pathologie est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, a-t-elle indiqué, citant, dans le détail, les signes et symptômes de la maladie d'Alzheimer, notamment les troubles cognitifs, suivis de troubles comportementaux qui constituent des signes précurseurs avérés. Pour freiner, autant que faire se peut, l'évolution de la maladie, le spécia-

liste a recommandé de « prendre régulièrement les médicaments prescrits et de s'occuper par des activités de jardinage, la lecture et la pratique sportive ». De son côté, la présidente de l'Association nationale Alzheimer, Parkinson et maladies assimilées (Matensanich), Mme Dalila Abdelli, a déploré le manque d'informations, mais aussi de sensibilisation et de couverture médiatiques sur la maladie, ou encore le manque d'assistance aux familles dont les membres souffrent de cette maladie. Les activités menées par l'Association sont « infimes » par rapport aux besoins exprimés, a-t-elle martelé, proposant ainsi la création de clubs pour les malades et leurs familles, l'élargissement du cercle de soins à domicile et l'offre d'équipements médicaux aux malades nécessiteux.

Y.B.

OUVERTURE DE BANQUES ET DE SHOW-ROOMS EN AFRIQUE

Les experts apprécient

L'ouverture des deux banques et des expositions permanentes à Nouakchott et Dakar vient affirmer la nature des relations solides entre l'Algérie, le Sénégal et la Mauritanie, qui ont connu "un bond qualitatif" ces dernières années.



Dans des déclarations à l'APS, des experts économiques ont affirmé que l'ouverture de deux banques algériennes et de deux expositions commerciales permanentes en Mauritanie et au Sénégal, la fin de semaine écoulée, était une étape importante dans les efforts fournis par l'Algérie pour renforcer ses relations économiques avec les pays du continent africain, une démarche à même de soutenir la présence du produit national, qui bénéficie d'avantages concurrentiels, ce qui ouvre la porte à la concrétisation d'investissements algériens dans la région. Ces experts en économie ont estimé que ces structures commerciales et financières pourraient constituer des plateformes pour accompagner les entreprises algériennes, en particulier les PME exportatrices, avec la possibilité d'identifier des opportunités d'investissement algérien dans ces deux pays dans plusieurs secteurs, dont l'énergie.

Dans ce cadre, le professeur d'économie, Mohamed Achour, a déclaré que les deux banques inaugurées en Mauritanie et au Sénégal, ainsi que la banque qui devrait ouvrir en France par l'intermédiaire de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), se veulent des "outils d'accompagnement, de soutien technique et de conseil aux entreprises algériennes exportatrices. Elles permettront d'identifier les opportunités d'investissement et d'accompagnement dans la concrétisation de projets d'investissement algériens dans ces pays".

L'expert estime que l'ouverture des deux banques visait "d'abord de rattraper le retard que connaît l'Algérie dans l'ouverture de son système bancaire et financier sur les pays africains et même sur l'Europe".

Situé au cœur de la capitale Nouakchott, l'AUB est le fruit d'un partenariat entre quatre banques publiques algériennes, à savoir : le Crédit populaire d'Algérie (CPA, avec 40% du capital), la Banque

extérieure d'Algérie (BEA, 20%), la Banque nationale d'Algérie (BNA, 20%) et la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR, 20%) avec un capital total de 50 millions de dollars.

L'ABS dont le capital social est de 100 millions USD, est le fruit d'un partenariat entre quatre banques publiques algériennes en l'occurrence la Banque nationale d'Algérie (BNA) (40%), le Crédit populaire algérien (CPA) (20%), la Banque extérieure d'Algérie (BEA) (20%) et la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) (20%).

Après avoir souligné l'importance de la présence des deux banques à l'avenir dans les principales villes des deux pays, M. Achour a indiqué que les banques algériennes à l'étranger jouent un rôle important pour aider l'investisseur algérien à explorer et à étudier les marchés et à mettre en place des projets dans les pays africains, outre le fait qu'elles constituent un facteur de garantie et d'assurance pour les transactions bancaires des entreprises algériennes.

De son côté, Kamel Khaffach, expert économique, a souligné que l'ouverture des deux banques et des expositions permanentes à Nouakchott et Dakar vient affirmer la nature des relations solides entre l'Algérie, le Sénégal et la Mauritanie, qui ont connu "un bond qualitatif" ces dernières années. Cette démarche intervient compte tenu de "l'importance du positionnement stratégique des deux pays et de l'ampleur de leurs marchés au sein du marché de l'Afrique de l'Ouest qui compte environ 300 millions d'habitants".

Il a expliqué qu'il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Algérie pour développer les exportations hors hydrocarbures et diversifier son économie, car l'ouverture de ces espaces commerciaux permanents ainsi que des banques est susceptible de "renforcer l'orientation internationale de nombreuses

petites et moyennes entreprises algériennes qui accèderont aux pays d'Afrique de l'Ouest à moyen terme dans le cadre de partenariats mutuellement bénéfiques".

Quant à l'expert économique, Mohamed Cherif Droui, il estime que l'ouverture des banques et des expositions accompagne les efforts des autorités algériennes pour soutenir les exportations hors hydrocarbures, où un objectif de 15 milliards de dollars a été fixé pour 2025, un chiffre qui peut être atteint "en identifiant des points d'ancrage sur les marchés africains dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)".

Mettant en exergue l'importance des relations algéro-mauritaniennes, le même expert a rappelé les liens commerciaux et culturels séculaires entre les pays de la région du sud-ouest.

Il a affirmé, dans ce contexte, que l'ouverture des banques développera les échanges commerciaux avec la Mauritanie et le Sénégal, en permettant à l'exportateur algérien de travailler avec davantage de "facilité". Elle permettra aussi de développer le partenariat d'investissement, qu'il soit public ou privé, avec "l'intégration des banques algériennes dans le réseau international et, en tant que première étape, dans le réseau régional africain".

Le lancement des activités des deux banques algériennes favorisera une réelle activation des échanges commerciaux, le développement du secteur privé et une nouvelle impulsion aux investissements algériens dans ces pays, a-t-il estimé.

C'est une opportunité pour réaliser d'importants investissements algériens, "notamment par le biais du géant énergétique africain Sonatrach dans le domaine de l'exploration et de la production de pétrole, et par Sonatrach dans la production d'électricité", a ajouté M. Droui.

Avec APS

LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RÉALISE DES PROGRÈS SENSIBLES

LA CNES S'EN FÉLICITE

LE CONSEIL national des enseignants du Supérieur (CNES) s'est félicité du saut qualitatif qu'a connu le secteur de l'Enseignement supérieur, mettant en évidence "les résultats positifs" réalisés à travers les multiples réformes.

Le Conseil a indiqué dans un communiqué, à la veille du lancement de l'année universitaire 2023-2024, qu'il "se félicite du saut qualitatif qu'a connu le secteur de l'Enseignement supérieur depuis l'arrivée du président de la République, dont les résultats positifs se manifestent par le lancement de plusieurs réformes au niveau du secteur, ce qui a déclenché une grande révolution qui a contribué à hisser le niveau de l'Université algérienne, pour atteindre le rang de ses homologues au niveau arabe et régional".

B.Y.

UN PROJET DE RÈGLEMENT A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MONÉTAIRE ET BANCAIRE

VERS LE DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU NATIONAL DE BUREAUX DE CHANGE



RÉUNI JEUDI 21 septembre, le conseil monétaire et bancaire a adopté un projet de règlement relatif aux « conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change », indique un communiqué de la banque centrale. Il s'agit d'un premier texte d'application de la nouvelle Loi sur la monnaie et le crédit promulguée en juin dernier. La Banque d'Algérie évoque toutefois une « démarche progressive ». Le texte dont il est question vise, dans une première étape, à « créer les conditions idoines à même de favoriser le déploiement d'un vaste réseau national de bureaux change et à « faciliter les opérations de change au large public », y

est-il souligné. Plusieurs opérations seront englobées dans le champ d'activité des bureaux de change, y compris l'allocation de change au profit des résidents pour leurs voyages touristiques, professionnels ou d'études à l'étranger, précise la Banque d'Algérie qui ne fixe aucun délai pour l'aboutissement de cette démarche. La première étape, qualifiée de « cruciale », concerne donc la mise en place d'un réseau « organisé et régulé d'établissements offrant des services de change sécurisés ». Elle sera suivie par une révision du « corpus régissant ces opérations de change, en adéquation avec l'évolution économique et sociale » du pays.

Y.S.

L'APPEL DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS AUX ENTREPRISES TURQUES

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture des travaux du forum algéro-turc des travaux publics et des infrastructures de base, le ministre des Travaux publics, M. Lakhdar Rakhroukh, a appelé les hommes d'affaires et les investisseurs turcs à développer leurs activités en Algérie en exploitant les opportunités d'investissement dans divers domaines en Algérie. M. Rakhroukh a également souligné lors de son intervention l'importance des avantages offerts par la nouvelle loi d'investissements pour les projets d'investissements étrangers. « Nous souhaitons concrétiser plusieurs projets avec les groupes turcs activant dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base. Le Président de la République accorde une grande importance à ce secteur notamment pour les chemins de fer dont plusieurs projets importants sont inscrits dans le cadre d'une stratégie globale pour le développement du secteur des mines » a-t-il assuré. Le même responsable a annoncé, par ailleurs, l'organisation à Alger de la 19e édition du salon international des travaux publics du 14 au 18 novembre prochain, avec la Turquie comme invité d'honneur : « Nous appelons les entreprises turques à prendre part à ce salon pour apporter une nouvelle dynamique pour les échanges entre les opérateurs économiques et les porteurs de projets innovants des deux pays » a-t-il encore souligné.

Y. B.

LE PÉTROLE REPREND DES COULEURS

Les cours du pétrole ont repris hier leur hausse sur les marchés mondiaux après une journée du vendredi marquée par une longue séquence de baisse. L'annonce faite jeudi dernier par la Russie de la suspension de ses exportations de gazole et d'essence, vers toutes les destinations à l'exception de quatre anciennes républiques soviétiques, a finalement eu effet sur les cours. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'est porté à 93,83 dollars, en hausse de 0,57%. Quant au prix du West Texas Intermediate (WTI américain), avec échéance en octobre, il a gagné 0,78%, à 90,33 dollars.

R. E.

MINE DE TALA HAMZA À BÉJAÏA

Le projet déclaré d'utilité publique

L'article 3 du décret en question souligne que «les biens immobiliers privés et/ou les droits réels immobiliers servant d'emprise à la réalisation de l'opération, prévue à l'article 1^{er} ci-dessus, feront l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur», tandis que l'article 4 précise que les travaux à engager portent sur la réalisation d'«ouvrages et installations nécessaires à l'exploitation du gisement et au traitement du minerai brut...».

Le grand projet de mine de zinc et de plomb de Tala Hamza vient d'être déclaré d'utilité publique, selon le décret exécutif n° 23-320 du 6 septembre 2023 paru dans le Journal officiel. Cette décision devra permettre d'entamer les opérations d'indemnisation et d'expropriation des propriétaires terriens résidents dans le périmètre du site en question afin de lancer les travaux de terrassement. L'article 1^{er} du décret déclare d'utilité publique «l'opération relative à l'exploitation du gisement de zinc et de plomb situé dans les communes d'Amizour et de Tala Hamza (wilaya de Béjaïa) et la réalisation des infrastructures y afférentes, en raison du caractère d'infrastructure d'intérêt général et d'envergure nationale et stratégique de cette opération». L'article 2 stipule que l'opération d'exploitation du gisement de zinc et de plomb et de réalisation des infrastructures y afférentes est «effectuée sur une assiette foncière d'une superficie globale de 234 hectares, située sur les territoires des communes d'Amizour et de Tala Hamza, de la wilaya de Béjaïa, et délimitée conformément au plan annexé à l'original du présent décret». L'article 3 déclare que «les biens immobiliers privés et/ou les droits réels immobiliers servant d'emprise à la réalisation de l'opération, prévue à l'article 1^{er} ci-dessus, feront l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur», tandis que l'article 4 précise que les travaux à engager portent sur la réalisation d'«ouvrages et installations nécessaires à l'exploitation



Mine de zinc et de plomb de Tala Hamza (Béjaïa)

du gisement et au traitement du minerai brut, notamment : une unité de concassage et de transport, une unité de broyage, une unité de séchage, une unité de traitement des déchets, une unité de traitement des eaux, un dépôt pour le stockage de produits chimiques, un dépôt pour le stockage de matières explosives, une base administrative et logistique, d'infrastructures pour l'approvisionnement en eau et en énergie, d'un centre d'enfouissement technique pour le stockage des déchets miniers secs, d'un barrage pour les eaux de surface provenant de la vallée

où se trouve la station de traitement du minerai, d'un barrage récupérant les eaux de pluie, d'une plateforme de stockage temporaire pour résidus miniers à faible concentration et des stériles, d'une plateforme de stockage du minerai brut extrait». L'article 5 déclare que les crédits nécessaires aux indemnités à allouer au profit des personnes concernées par l'opération d'expropriation des biens immobiliers et/ou des droits réels immobiliers nécessaires à la réalisation de l'opération, citée à l'article 1^{er} ci-dessus, doivent être disponibles et consignés

auprès du Trésor public». Le site dont il s'agit fait partie des 10 premiers plus grands gisements au monde. Il devrait permettre à l'Algérie l'extraction et le traitement de 2 millions de tonnes de minerai par an. Et grâce à cette production, elle devrait se hisser parmi les pays exportateurs de zinc et de plomb. La société mixte algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ) est chargée de la réalisation ainsi que de l'exploitation de ce projet, qui devrait créer à terme un plus de 700 emplois directs.

Y. S.

Maturation des programmes d'investissement public : les nouvelles dispositions publiées

Le décret exécutif n° 23-318 du 6 septembre 2023, complétant le décret exécutif n° 20-403 du 29 décembre 2020, qui fixe les conditions de maturation et d'inscription des programmes d'investissement public, a été publié au Journal officiel n° 60. Plusieurs articles ont été ajoutés au décret existant. Il s'agit de l'article 16 bis qui stipule : «Toute opération d'investissement public de l'Etat ne peut faire l'objet d'une inscription en réalisation si les études de maturation n'ont pas été validées et approuvées.» «Les opérations d'investissement public de l'Etat relatives à l'acquisition des équipements destinés à la mise en exploitation des infrastructures existantes, à titre de rattrapage, et le renouvellement des équipements peuvent faire l'objet d'inscription au budget de l'Etat, sans recourir aux études de maturation préalables. L'inscription intervient sur la base d'une fiche technique dont la forme et le contenu sont fixés par les services compétents du ministère des Finances.» Et d'ajouter : «Une opération d'investissement public de l'Etat peut être inscrite en études et réalisation, suite aux concertations entre les services compétents du ministère des Finances et le responsable du portefeuille de pro-

grammes concerné, après accord du Premier ministre.» L'article 16 bis 1 porte sur les demandes d'inscription en dehors des discussions budgétaires. «Les demandes d'inscription d'opérations d'investissement public de l'Etat, présentées en dehors des discussions budgétaires pour la préparation des projets de lois de finances, sont soumises à l'accord du Premier ministre, après concertation entre les services compétents du ministère des Finances et le responsable du portefeuille de programmes concerné», dispose l'article. Quant à l'article 16 bis 2, il concerne les demandes de réévaluation en dehors des discussions budgétaires. Il stipule que «les demandes de réévaluation ne peuvent être introduites qu'à l'occasion des discussions budgétaires pour la préparation des projets de lois de finances». Et de préciser : «Les demandes de réévaluation d'opérations d'investissement public de l'Etat, présentées en dehors des discussions budgétaires pour la préparation des projets de lois de finances, sont soumises à l'accord du Premier ministre, après concertation entre les services compétents du ministère des Finances et le responsable du portefeuille de programmes concerné.»

R. E.



BOUMERDÈS :

Relogement des occupants des chalets avant fin 2023

La distribution prochaine de 1 138 logements permettra de raser le restant des chalets encore occupés et ainsi de reloger ces habitants qui ont bénéficié de ces logements provisoires à la suite du séisme de Boumerdès.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a souligné, jeudi à Alger, le souci de son département ministériel de reloger le reste des occupants des logements préfabriqués (chalets) dans la wilaya de Boumerdès avant fin 2023, relevant que seulement 1 273 habitations temporaires étaient programmées à être éradiquées et dont les occupants bénéficieront de logements sociaux locatifs. S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), tenue sous la présidence du président de l'APN, Brahim Boughali, le ministre a indiqué que les pouvoirs publics ont consacré, suite au séisme qui a frappé la wilaya le 21 mai 2003, des aides financières selon le degré des dégâts occasionnés au parc de logements, en sus de l'affectation de 14 917 logements préfabriqués (chalets), dont à ce jour, 13.644 unités ont été éliminées et dont les occupants ont été relogés. Répondant à une question du député Kamel Korichi (Indépendants), M. Belaribi a fait savoir que "1 273 logements préfabriqués sont programmés à être éradiqués", relevant que le nombre de logements finis et non distribués dans le cadre de la formule Logement public locatif (LPL), a été estimé à 1 138 unités qui seront distribuées aux familles qui résident toujours dans les chalets, à travers différents sites dans la wilaya. Le ministre a également abordé, à ce propos, le programme dont a bénéficié la wilaya de Boumerdès, dans le cadre du plan 2020-2023 et qui a été estimé à 38 699 unités de logement de formules différentes, dont 16 372 logements, 5 856 logements en cours de réalisation et 5 600 logements en cours de lancement, tandis que les travaux sont à l'arrêt au niveau de 1 076 logements. Dans le cadre du programme qui a été alloué à cette wilaya, en vertu de la loi de finances 2023, 2 000 logements ont été affectés, dont 200 unités dans le cadre du Logement public locatif (LPL) et 1 500 subventions ont été affectées à la construc-



tion du logement rural et 200 unités pour le Logement promotionnel aidé (LPA). D'autre part, en réponse à une question du député Yakoub El Fertas (FLN), concernant les projets d'équipements publics au niveau de la nouvelle ville de Bouinan et le pôle urbain de Sefsaf à Blida, le ministre a indiqué que 10 milliards de DA ont été affectés aux structures publiques de Bouinan et 2 milliards de DA au pôle urbain de Sefsaf. La nouvelle ville de Bouinan a bénéficié de 58 structures publiques éducatives de différents cycles, de sièges de Sécurité urbaine et de polycliniques, dont la réalisation est prise en charge par le secteur de l'Habitat, a fait savoir le ministre qui a ajouté que le coût des projets d'aménagement urbain de cette ville s'élève à 41 milliards de DA (routes, eaux, électricité et aménagement extérieur...). Quant au pôle urbain de Sefsaf, il a bénéficié de 10 structures publiques dont 4 achevées (3 groupements scolaires, 3 collèges, un

lycée, un siège de sécurité urbaine et une polyclinique). Evoquant les projets de développement programmés au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, M. Belaribi a affirmé qu'il a été procédé à l'actualisation du schéma général de la ville à même de créer trois pôles dédiés à l'investissement, l'industrie et aux loisirs, précisant que les terrains au niveau du pôle d'investissement sont disponibles aux investisseurs intéressés au niveau de la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Par ailleurs, en vue d'accélérer la cadence des travaux de réalisation des logements promotionnels aidés et sociaux participatifs, le ministre de l'Habitat a fait état d'une série de mesures prises à cet effet, dont la non-exigence aux promoteurs de présenter des procès-verbaux d'avancement des travaux du projet dans son ensemble et il suffit juste de produire des procès-verbaux partiels. **R.S.**

MÉDÉA

LE DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES SUPERVISÉ

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou, a supervisé, mardi à Beni-Slimane, à l'est de la wilaya de Médéa, la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année scolaire 2023-2024 pour les élèves aux besoins spécifiques. «La coopération fructueuse entre le secteur de la Solidarité nationale et celui de l'Éducation nationale facilite l'insertion des élèves aux besoins spécifiques dans le système éducatif et leur ouvre de nouvelles perspectives qui leur permettent de transcender leur handicap», a déclaré Mme Krikou, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée à l'école des sourds et muets de Beni-Slimane. La ministre a estimé que «l'élaboration de programmes d'enseignement adaptés à cette catégorie et la mise à la disposition de ces élèves de moyens didactiques qui répondent à leurs besoins, contribue à leur insertion dans le milieu scolaire et, plus tard, professionnel». Mme Krikou a mis en exergue, dans ce contexte, les efforts déployés par son secteur afin d'accompagner cette catégorie, évoquant, à cet égard, l'édition de manuels scolaires en braille pour les élèves inscrits en cycle moyen ainsi que le renforcement de l'encadrement spécialisé. Elle a indiqué dans ce contexte que des enseignants du cycle secondaire ont entamé, récemment, une formation spécialisée à l'école supérieure de formation d'enseignants pour sourds et muets qui a ouvert ses portes dernièrement, assurant que la formation de ce personnel «permettra d'élargir la prise en charge scolaire au profit d'autres catégories d'âge». Par ailleurs, Mme Krikou a fait part de la distribution de plus de 130.000 trousseaux scolaires au profit d'élèves défavorisés et aux besoins spécifiques. Elle a, en outre, affirmé que l'opération d'octroi de la prime scolaire sera supervisée directement, dès l'année prochaine, par le département de la solidarité nationale. Le secteur de l'action sociale accueille pas moins de 30.000 élèves au titre de la nouvelle année scolaire, répartis à travers 239 établissements spécialisés, 17 annexes et 1.090 classes ouvertes dans des établissements du secteur de l'éducation nationale. **APS**

TINDOUF : LA LIGNE FERROVIAIRE GARA DJEBILET-BÉCHAR :

Des perspectives prometteuses pour la valorisation des ressources minières

Le projet de la ligne ferroviaire Gara Djebilet (Tindouf)- Bechar, dont le processus de préparation technique en prévision du lancement des travaux de réalisation a été entamé récemment sous la direction de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ouvre de larges perspectives au développement et à l'exploitation des potentialités minières de la région. Inscrit au titre des orientations de l'Etat portant valorisation des richesses minières de la wilaya de Tindouf, portière de l'Algérie sur l'Afrique de l'Ouest, le projet de réalisation de la voie ferrée devra donner une impulsion à la dynamique de développement dans la région à travers l'exploitation et le transport du produit du fer de Gara-Djebilet

vers les installations industrielles, ont souligné des cadres, des professionnels et des académiciens approchés par l'APS. Dans ce cadre, le directeur des travaux publics (DTP) de Tindouf, Abdelkrim Belkacem, a affirmé que ce chemin de fer devant relier, sur un millier de km, la wilaya de Béchar et la région de Gara-Djebilet (140 km Sud de Tindouf), «contribuera largement aussi bien à la réduction des coûts de transport du fer depuis le gisement de Gara-Djebilet vers les différentes régions industrielles qu'à la propulsion de la cadence de développement local et la relance de l'économie nationale en général». «Le projet ferroviaire aura, en outre, un impact positif sur le maillon routier de la région, contribuant à atténuer le trafic

automobile, notamment des véhicules gros tonnages, sur la RN-50, seul axe névralgique reliant les wilayas de Tindouf et Béchar à d'autres destinations du Nord du pays», a expliqué le même responsable. M. Belkacem a soutenu que cette opération «prometteuse influera positivement sur l'état de cet axe à haute densité qui enregistre annuellement des accidents de la circulation des usagers, sur les moyens de transport de voyageurs et des marchandises notamment, et, par conséquent, contribuera à la réduction des coûts d'entretien périodique». De son côté, le président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie «CCI-Tafagoumt», Nouh Abiri, a estimé que le projet «s'avère rentable dans la mesure où il influera positivement sur les

conditions socio-économiques des citoyens de la région, en sus de l'ouverture de nouvelles perspectives aux promoteurs économiques à la faveur notamment de l'allègement des frais de transport des marchandises et moyens nécessaires à l'exploitation de ce gisement». Rendant un grand hommage aux efforts louables fournis par les pouvoirs publics pour la relance de ce projet d'envergure, l'intervenant a estimé que cette opération devra également donner un «nouvel essor» aux échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest via le poste frontalier terrestre algéro-mauritanien. Gara Djebilet est l'un des plus importants gisements de fer de par le monde, celui de Gara-Djebilet, réparti en zones Ouest,

Centre et Est, offre une réserve minière oscillant entre 3 et 3,5 milliards de tonnes, dont 1,7 milliard de tonne sera exploitée dans une première phase, ont expliqué les responsables au secteur des mines. Selon les explications fournies, l'investissement mixte Sino-algérien cible la zone Ouest de ce projet, riche de 1,7 milliard de tonnes de fer, soit 56 % des réserves totales de ce gisement. Ce projet stratégique vise, entre-autres objectifs, à approvisionner les entités industrielles nationales en matières premières de fer et d'acier, à contribuer à renflouer les revenus nationaux hors-hydrocarbures et à générer, au lancement des travaux de réalisation, près de 3.000 emplois, à la satisfaction de la wilaya de Tindouf.

APS

LA RÉVOLUTION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LA ROBOTIQUE EST D'OR

Le défi technologique du jour, ce sont les prochains robots humanoïdes, des robots qui ressemblent aux humains. Pour le laboratoire de recherche de Toyota et ses partenaires, l'intelligence artificielle (IA) en robotique est sur le point de connaître le même genre de révolution qu'avec les IA génératives. Selon le site Futura Sciences, à l'instar de la révolution enclenchée par l'arrivée de ChatGPT, voici venu un moment qui pourrait être son équivalent pour la robotique. Dans cet univers, les investissements se multiplient et se tournent vers la

exécution de milliers de simulations pour parfaire sa tâche. Et c'est assez rapide, puisque l'équipe de chercheurs explique que l'enseignement des tâches se déroule dans l'après-midi et que l'IA va apprendre pendant la nuit. Elle est capable dès le lendemain matin de reproduire les tâches de manière parfaitement autonome. Jusqu'à aujourd'hui, l'équipe a utilisé cette approche pour former rapidement les robots à plus de 60 petites tâches autour de la cuisine. Mais Toyota a pour objectif d'atteindre l'apprentissage de plus de 1 000 tâches d'ici la fin de 2024. Surtout, la firme développe ce qu'elle pense être le premier modèle de comportement à grande échelle (LBM) pour la robotique, c'est-

dépassant pour la première fois la densité de robots dans l'industrie américaine (274 unités pour 10 000 employés). Désormais, la Chine occupe le cinquième rang mondial, derrière la Corée du Sud (1 000 pour 10 000 employés), Singapour (670), le Japon (399) et l'Allemagne (397). La Chine et la Corée du Sud sont les pays ayant le plus progressé dans la course à l'automatisation industrielle ces dernières années. En Europe, la densité de robots a connu un bond assez net dans l'industrie suisse, avec un ratio qui a presque doublé entre 2017 et 2021 - passant de 129 à 240 robots pour 10 000 employés. En France, l'industrie manufacturière présentait toujours un niveau de robotisation inférieur à la plupart des pays voisins : 163 robots pour 10 000 employés en 2021 - contre respectivement 217 en Italie, 198 en Belgique/Luxembourg et 167 en Espagne. La Chine est à la fois l'un des pays les plus peuplés du monde, et une immense force économique qui se développe très rapidement en solitaire. Le dragon d'Asie progresse à toute allure et prend de l'avance sur les autres puissances mondiales. À tel point que ses innovations prodigieuses étonnent et fascinent, donnant l'impression qu'un fossé technologique se creuse au fil du temps. Pour la huitième année consécutive, la World Robot Conference a pris place à Pékin pendant le mois d'août 2023 et d'incroyables robots de dernière génération y ont été dévoilés. Plus de 600 exposants étaient au rendez-vous, dont les colosses de l'industrie tels que Unitree, Ex Robots ou Data Robotics.

ÉTATS-UNIS : LA POLICE DE SAN FRANCISCO POURRA UTILISER DES ROBOTS TUEURS DANS CERTAINES SITUATIONS

Si la police de la ville californienne dispose déjà de robots, un amendement lui permet désormais de les utiliser de façon potentiellement mortelle dans certains cas. Une mesure très controversée. "La police de San Francisco sera autorisée à utiliser des robots pour tuer des gens dans un nombre limité de situations d'urgence, d'après une nouvelle mesure approuvée par le Conseil des superviseurs de la ville ce mardi", a rapporté le San Francisco Chronicle. Les robots policiers ne sont pas nouveaux à San Francisco : le département de police de la ville en a acquis 17, de 2010 à 2017. "Ce qui est nouveau, c'est la façon dont ils pourraient être utilisés", précise le journal. "Les dirigeants de la police expliquent qu'ils souhaitent pouvoir déployer des robots capables de tuer dans des cas extrêmement rares, contre des suspects violents, des auteurs d'un massacre à l'arme à feu ou d'un attentat suicide, par exemple." Cependant, beaucoup de critiques se font entendre. Le Conseil des superviseurs - l'organe législatif de la ville-comté de San Francisco - est lui-même très divisé. "Après tout ce qu'on a vu, les tueries en milieu scolaire, le terrorisme, les réalités du XXI^e siècle, je pense qu'on doit absolument se servir des technologies les plus avancées pour affronter ce genre de menaces, un point, c'est tout", déclarait l'un de ses membres, Rafael Mandelman. "Il y a de sérieux risques d'emploi abusif de cette technologie de type militaire, et aucune preuve qu'elle soit nécessaire", rétorque un autre élu, Dean Preston, qui a voté contre.

"Si le département de police indique qu'il n'a pas le projet d'équiper des robots d'armes à feu, ceux de son arsenal pourraient être dotés de charges explosives afin de pénétrer dans des bâtiments ou utilisés pour entrer en contact avec des suspects violents 'présentant un risque pour la vie de policiers' ou pour les immobiliser", ajoute le quotidien de San Francisco, citant un porte-parole. Des robots capables de tuer ont déjà été utilisés ailleurs aux États-Unis. Le pre-

mier cas remonte à Dallas avait tuer un explosif pour cinq policiers

DES ROBOTS LA PAGANINI TEXAS

Sur TikTok, les robots autonomes ont relancé le débat sur l'expérimentation de ces véhicules. Une initiative indienne, bloquée et immobilisée, devient incontournable. Elle a diffusé des vidéos de ces véhicules dans certaines villes à l'instar de Cisco ou encore régulièrement. Elle avait aussi insisté sur le milieu de la technologie quant une nouvelle génération de robots autonomes n'est pas "réelle", résultat du conseil municipal de New York Times. Ils ont été par d'autres accidents de pompier de véhicules au départ d'une ville était finalement

LES ROBOTS AUTONOMES EN EUROPE

Si les expériences sont multiples ces dernières années, elles ont permis de constater le moment de la livraison sans conducteur. Les véhicules équipés de capteurs sont capables de gérer la convention humaine. Quelques villes ont depuis plusieurs années en 2014 par exemple. Heintz et Janz ont disposé de robots en Estonie, en France, la société Starline aujourd'hui propose des robots autonomes et en faire l'expérience tenariat avec un bien connu : les intentions d'achat de repas en dépôt. Un moyen de faire d'aujourd'hui dans 45% de diversifier les concurrents de la mobilité urbaine.

JAPON : DES ROBOTS POUR COMPLETER LA MAIN-D'ŒUVRE

Le Japon pourrait permettre aux services dans les zones humbles et à l'industrie. La société robotique Ro » ressemble à un robot aux yeux ronds et aux cheveux blancs. Mais Ro et les autres

D'après la dernière étude de la Fédération internationale de la robotique, le nombre de robots opérationnels dans l'industrie manufacturière chinoise a atteint un ratio de 322 unités pour 10 000 employés en 2021, dépassant pour la première fois la densité de robots dans l'industrie américaine (274 unités pour 10 000 employés).

création de robots humanoïdes autonomes et capables de prendre en charge les tâches des travailleurs.

Toyota, le MIT et la Columbia Engineering affirment avoir mis au point une nouvelle approche d'apprentissage de l'IA. Elle permet d'accélérer considérablement le temps de formation des robots. Le robot utilisé est doté de deux bras et pour le former, les scientifiques lui ont appris à faire la cuisine... Dans un premier temps, il s'agit pour le robot de suivre les subtilités des mouvements d'un opérateur, un peu comme si l'on guidait les mains d'une personne pour lui montrer un geste. L'opérateur qui dispose d'une manette dans chaque main peut manipuler les mouvements des bras du robot. Il peut lui apprendre comment battre un œuf avec l'outil adéquat, par exemple. Pour que l'opérateur puisse ressentir ce que le robot touche et avec quel niveau de pression il entre en contact avec un objet, les commandes sont dotées de retour haptique. L'opérateur peut ainsi apprendre à l'IA comment jauger la pression sur la prise en main d'un objet.

LE CHATGPT DE LA ROBOTIQUE

« Une fois que l'IA a appris à réaliser une tâche répétée à plusieurs reprises, mais avec des conditions un peu différentes, elle va générer son propre modèle interne en partant d'un algorithme mettant en relief ce qui est bon ou moins bon », souligne cette même source. Elle va ensui-

à-dire l'équivalent du grand modèle de langage (LLM) propre à ChatGPT. La différence, c'est que contrairement aux IA qui ingurgitent des milliards de données écrites pour parvenir à de très bons résultats, c'est beaucoup moins évident pour la robotique. Il faut que l'IA puisse observer comment un humain réalise ces tâches dans le mode réel. C'est bien plus long et pourtant l'IA développée par Toyota montre qu'il est possible de gagner considérablement en rapidité.

L'autre projet majeur, c'est Optimus, le robot humanoïde de Tesla. Elon Musk se voit déjà en fabriquer entre 10 et 20 milliards. Les premiers exemplaires pourraient être mis à contribution sur les chaînes d'assemblage des voitures électriques Tesla, mais aussi pour fabriquer encore plus de robots. Optimus, dans sa forme actuelle, mesure 1m72 pour 57 kg. C'est le stéréotype du robot qui fait peur, avec son buste et sa tête noire, sans visage, et sans aucune expression.

LES PAYS LES PLUS ROBOTISÉS DE LA PLANÈTE

Les investissements massifs de la Chine en matière de robotique industrielle lui ont permis de se hisser parmi les nations les plus automatisées de la planète en l'espace de quelques années seulement. D'après la dernière étude de la Fédération internationale de la robotique, le nombre de robots opérationnels dans l'industrie manufacturière chinoise a atteint un ratio de 322 unités pour 10 000 employés en 2021,

TECHNOLOGIQUES

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES ROUTES ET DÉJÀ EN MARCHÉ !

monte à 2016, "lorsque la police de... employé un robot armé d'un engin... r tuer quelqu'un qui avait abattu...".

ROBOTS-TAXIS PROVOQUENT DES ACCIDENTS SUR LES ROUTES DU MIDI

des vidéos montrant des voitures... coincées au milieu d'un carrefour... es critiques contre ces engins enco... taux. On y voit au moins une dizai... itures autonomes coincées en file... oquées par d'autres robots-taxis... au milieu d'un carrefour. "Ça... ntrôlable", écrit un des comptes qui... images. Commercialisés par Cruise,... s ne sont présents que dans cer... américaines dont Austin, San Fran... re Nashville mais la liste s'agrandit... t. Mi-septembre, un bug généralisé... mobilisé plusieurs véhicules Crui... de la route à San Francisco, provo... nouvelle pagaille. "Tous ces événe... un thème commun: les véhicules... e sont pas prêts pour les situations... mait alors Aaron Peskin, président... nicipal de San Francisco, cité par le... mes. Apprécisés par certains, détes... tres, ils provoquent régulièrement... s routiers. Début septembre, les... San Francisco avaient accusé deux... omes de Cruise d'avoir retardé le... e ambulance. Le blessé transporté... ent décédé après son arrivée à l'hô-

ROBOTS LIVREURS DES DÉBARQUENT EN EUROPE

ences de la livraison autonome se... iées aux Etats-Unis ces dernières... s'accroissent en Europe. Déjà au... a pandémie, dans un contexte où la... s contact était privilégiée, ces petits... pès de capteurs et de caméras, ... parcourir les trottoirs sans inter... naine avaient été aperçus dans... les britanniques, où ils officiaient... urs années. Une technologie lancée... les co-fondateurs de Skype, Ahti... us Friis. Basée à San Francisco mais... e bureaux de développement en... Finlande et au Royaume-Uni, la... rship Technologies revendique... plus de quatre millions de livraisons... t les Européens vont commencer à... érience. Elle vient de nouer un par... e un acteur de la mobilité urbaine... Bolt. L'entreprise avait partagé ses... nvestir le secteur de la livraison de... oloyant Bolt Food. Pour l'entreprise, présente aujour... 5 pays et 500 villes dans le monde, ... ses activités dans un contexte où... ts sont nombreux en matière de... aine.

LES ROBOTS LIVREURS ENTRERONT LA PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE

modifie son code de la route afin de... x robots livreurs de proposer leurs... s tout le pays. Ces derniers seront «... imables », assure le président de la... ique tokyoite ZMP. Le robot « Deli... ble à un gros jouet, avec de grands... et expressifs visant à attirer les... s au-delà de leur côté mignon, Deli... res robots livreurs ont une mission



de taille au Japon. La population nippone est vieillissante - près de 30% est âgée de 65 ans et plus - et beaucoup de seniors vivent dans des zones rurales dépeuplées, où l'accès à des biens de première nécessité peut être difficile. Le fort déclin démographique se fait également sentir dans les villes: les services de livraison à domicile font face à une pénurie de main-d'œuvre, alors que les achats en ligne ont explosé depuis la pandémie. Des robots similaires existent déjà dans d'autres pays comme le Royaume-Uni et la Chine, mais le Japon s'inquiète particulièrement des risques de collision et de vol. La réglementation nippone leur impose une vitesse maximale de 6 km/h, donc « les risques de blessures graves en cas de collision sont relativement faibles », dit Yutaka Uchimura, professeur d'ingénierie robotique à l'Institut de technologie de Shibaura à Tokyo. Mais si un robot « descend du trottoir et entre en collision avec une voiture en raison d'une divergence entre les données de localisation préinstallées et l'environnement réel, ce serait extrêmement inquiétant », prévient-il. Panasonic affirme que son robot « Hakobo » peut juger de manière autonome quand il doit s'arrêter ou contourner des obstacles. Jusqu'à présent, les essais avec Hakobo ont consisté à livrer des médicaments et de la nourriture aux habitants de Fujisawa ou à proposer des en-cas à Tokyo.

LA NASA VEUT ENVOYER DES ROBOTS HUMANOÏDES SUR LA LUNE ET MARS

L'union entre la NASA et Aptronik incarne une nouvelle étape dans la quête de l'exploration spatiale avec le développement de robots humanoïdes pour assister les astronautes. « Ces derniers, conçus pour des missions sur la Lune et Mars, pourraient transformer les opérations spatiales en effectuant des tâches risquées et en permettant aux astronautes de se concentrer sur la recherche scientifique, tout en établissant une présence humaine durable dans l'espace » rapporte la revue Trust My Sciences. « L'exploration spatiale s'oriente vers une synergie entre l'humain et la technologie robotique. C'est dans ce cadre que la NASA, en collaboration avec la start-up Aptronik, se penche sur le développement

de robots humanoïdes, envisagés comme les futurs compagnons des astronautes dans leurs missions sur la Lune et Mars », souligne la même source. Ce projet vise à créer des assistants capables de travailler de concert avec les astronautes, offrant ainsi un nouveau visage à la conquête spatiale, celui du robot Apollo. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de recherche en innovation pour les petites entreprises (SBIR). Apollo est un robot humanoïde développé par Aptronik, faisant près de 1m73 pour 73 kg. Il aura une autonomie d'environ quatre heures par batterie et une capacité de charge utile de 25 kg. Les batteries remplaçables à chaud permettent à Apollo de continuer à travailler avec un simple changement de batterie (au lieu d'une charge enfichable pendant laquelle il ne serait pas opérationnel). Initialement, sa conception était orientée vers des applications terrestres, notamment dans les domaines industriels de la logistique et de la fabrication. Cependant, c'est dans le contexte des missions spatiales que le potentiel d'Apollo prend une nouvelle dimension. Les environnements extraterrestres, aux conditions extrêmes, requièrent des solutions innovantes et adaptatives. À cette fin, la NASA a mis à profit ses décennies d'expertise en robotique pour aider au développement d'Apollo dans des domaines tels que la mobilité robotique et les principes de conception de logiciels pour des interactions homme-robot sûres. Apollo, avec sa structure modulaire et adaptable, répond à ces exigences en permettant une personnalisation poussée pour s'aligner avec les objectifs spécifiques de chaque mission. Il peut être équipé de différents niveaux de dextérité, permettant une manipulation délicate d'objets et une interaction précise avec son environnement. Il peut être configuré pour répondre aux besoins des astronautes, tout en opérant de manière autonome. D'ailleurs, ses fonctions autonomes peuvent être ajustées et étendues pour accomplir une gamme de tâches, des plus simples aux plus complexes, sans intervention humaine directe.

Dans la même optique, nous pouvons citer le projet CoSTAR (Collaborative SubTereanean Autonomous Robots), géré par le Jet Propulsion Laboratory de la NASA. CoSTAR travaille actuellement sur un robot commercial qui pourrait

explorer de manière autonome les grottes, les fosses, les tunnels et autres terrains souterrains sur la Lune et sur Mars. Il est également essentiel de mentionner la mission Dragonfly de la NASA, programmée pour être lancée en 2027, avec pour objectif de déployer un drone autonome sur Titan, la plus grande lune de Saturne, en 2034. Ce drone est conçu pour explorer le terrain de Titan de manière plus étendue et rapide qu'aucun véhicule d'exploration terrestre ne pourrait le faire. Les robots sous la forme d'atterrisseurs, de rovers et même de drones aériens opèrent déjà sur d'autres mondes, mais les robots polyvalents sont une tout autre affaire. La question de la sécurité occupe ainsi une place centrale, souligne dans un communiqué Shaun Azimi, qui dirige l'équipe de robotique au Johnson Space Center de la NASA à Houston. Il est impératif que les interactions entre les astronautes et les robots soient non seulement efficaces, mais également sûres, afin de prévenir tout risque d'accident ou de dysfonctionnement qui pourrait compromettre la mission.

DES ROBOTS AU SERVICE DES ASTRONAUTES

D'ailleurs, Apollo possède une architecture avancée de contrôle de force lui permettant d'évoluer autour d'humains sans risque. Il est également muni d'une zone d'impact lui permettant d'interrompre immédiatement tout mouvement lorsque des objets en mouvement y sont détectés. Les innovations dans ce domaine ne visent pas uniquement à améliorer la sécurité des missions spatiales, mais également à contribuer à l'économie américaine, en créant de nouvelles opportunités et en stimulant le développement technologique. En effet, les avancées réalisées dans ce domaine ont des implications qui dépassent largement le cadre de l'exploration spatiale, en influençant le développement de robots humanoïdes destinés à des applications terrestres, telles que les soins de santé, la logistique et la fabrication. Le programme Artemis de la NASA, visant à amener l'homme sur la Lune et ultérieurement sur Mars, envisage donc une intégration substantielle de la robotique avancée pour soutenir et étendre les capacités humaines dans l'espace.

Les robots, dans ce contexte, sont envisagés comme des auxiliaires indispensables des astronautes. Ils sont conçus pour prendre en charge une multitude de tâches, notamment celles qui sont répétitives, laborieuses ou impliquent un niveau de risque élevé. Ils pourraient être déployés pour effectuer des travaux de construction, de maintenance, ou pour manipuler des matériaux dangereux. Cette délégation de tâches aux robots permettrait aux astronautes de consacrer davantage de leur temps et de leurs efforts à des activités de recherche scientifique et d'exploration, maximisant ainsi la productivité des missions. En outre, l'utilisation de robots dans les missions Artemis pourrait faciliter la réalisation de tâches préparatoires avant l'arrivée des astronautes, telles que l'installation d'habitats et la mise en place de systèmes de support de vie. Par ailleurs, bien que le robot humanoïde actuel de la NASA, Valkyrie, également issu d'un partenariat avec Aptronik, puisse potentiellement offrir le genre de support aux astronautes que l'on envisage pour Apollo, l'exploration de l'adaptation de robots commerciaux, qu'ils soient en développement ou déjà opérationnels, pour des missions spatiales, est une avenue pleine de potentiel que l'agence ne peut se permettre de négliger. « Leur intégration pourrait jouer un rôle déterminant dans la réalisation d'objectifs à long terme, tels que l'établissement de bases habitées de manière continue », indique cette même source.

Par Amel B. et Agences

RDC-ZAMBIE

LE MÉGAPROJET DE FABRICATION DE BATTERIES ÉLECTRIQUES NÉCESSITERA DES INVESTISSEMENTS DE 30 MILLIARDS DE DOLLARS

LA CONSTRUCTION d'un complexe intégré dédié à la fabrication des batteries des véhicules électriques, qui a été annoncée en mai 2022 par la République démocratique du Congo et la Zambie, nécessitera des investissements de 30 milliards de dollars, a annoncé le ministre congolais de l'Industrie, Julien Paluku Kahongya, jeudi 21 septembre, citant les résultats préliminaires de l'étude de faisabilité du projet.

« La première étude de faisabilité qui vient de sortir nous démontre qu'il faut 30 milliards de dollars américains pour développer ce vaste projet, pour capter d'ici 2035-2040 près de 7 000 milliards de dollars », a déclaré le ministre qui s'exprimait lors d'une rencontre organisée à New York avec des industriels internationaux, en marge de la 78e Assemblée générale de l'ONU.

La RD Congo et la Zambie avaient signé, fin mars dernier, un accord sur le lancement de l'étude de faisabilité d'une zone franche dédiée à la fabrication des batteries des véhicules électriques, avec l'appui de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). La zone franche, qui devrait s'étendre sur 2 000 hectares, sera érigée dans la province congolaise du Haut-Katanga, frontalière avec la Zambie.

Selon les autorités congolaises, le choix de l'implantation du projet dans une zone franche vise à limiter les tracasseries administratives pour les investisseurs et à réduire les coûts de production. La RD Congo accapare plus de 70% de la production de cobalt à l'échelle mondiale alors que la Zambie est le 6e producteur mondial de cuivre et le deuxième producteur de cobalt en Afrique. Ces minéraux sont des éléments essentiels à la production de batteries des véhicules électriques.

In Agence Ecofin

INONDATIONS À DERNA, EN LIBYE

Plus de 43 000 personnes déplacées

Selon le dernier bilan officiel provisoire communiqué par le ministre de la Santé de l'Est, Othman Abdeljalil, les inondations ont fait 3 351 morts.

Plus de 43 000 personnes ont été déplacées à la suite des inondations meurtrières qui ont dévasté l'est de la Libye, notamment la ville de Derna, a annoncé jeudi 21 septembre l'Organisation internationale des migrations (OIM), l'agence des migrations des Nations unies (ONU). L'OIM a décompté que « 43 059 personnes ont été déplacées par les inondations dans le nord-est de la Libye », dans son dernier rapport sur la situation dans l'est de la Libye après le passage dévastateur de la tempête Daniel dans la nuit du 10 au 11 septembre. Selon le dernier bilan officiel provisoire communiqué mardi soir par le ministre de la santé de l'Est, Othman Abdeljalil, les inondations ont fait 3 351 morts. L'agence onusienne avait fait état de 3 922 morts. Quant aux données disponibles sur les disparus, elles restent approximatives. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fait état, de son côté, d'un nombre « énorme » de morts et de 10 000 disparus. Le gouvernement basé à Tripoli a annoncé jeudi 21 septembre que les services de sécurité ont repéré des corps



sur une zone s'étendant sur une centaine de kilomètres entre Derna et à El-Beïda, plus à l'ouest. Une carte des emplacements des corps, a été remise aux services de secours pour pouvoir les récupérer, selon la même source. Une équipe de la police d'Abou Dhabi, spécialiste dans l'identification des victimes de catastrophes, est arrivée jeudi dans l'est du pays. Celle-ci comprend notamment des experts et spécialistes dans la médecine légiste, l'ADN et les empreintes, a déclaré son chef, Issa Ahmad al-Awadhi, à

des journalistes. Selon l'OIM, « le manque d'approvisionnement en eau aurait poussé de nombreuses personnes déplacées à quitter Derna pour se rendre dans d'autres villes de l'Est et de l'Ouest ». Les autorités libyennes avaient demandé à la population de la ville de ne plus utiliser l'eau du réseau de distribution local, contaminée, selon elles, par les flots des inondations. L'ONU avait annoncé en début de semaine que ses agences, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'efforçaient de « prévenir la

propagation de maladies et d'éviter une deuxième crise dévastatrice dans la région », alertant sur un risque provenant de « l'eau contaminée et du manque d'hygiène ». Les besoins urgents des personnes déplacées portent sur « la nourriture, l'eau potable, la santé mentale et le soutien psychosocial », a ajouté l'OIM. Par ailleurs, les réseaux de télécommunications ont été rétablis dans la nuit de mercredi à jeudi à Derna après une coupure de vingt-quatre heures, ont annoncé les autorités libyennes.

In Le Monde

NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Camerounaise Armelle Touko met à la disposition des enfants des livres africains numériques

Armelle Touko est une éditrice qui croit au pouvoir des livres pour façonner les esprits et les cœurs des enfants africains. Avec sa fille, elle met en place la plateforme d'édition numérique Adinkra Jeunesse. Elle est la fondatrice et l'associée gérante d'Adinkra Jeunesse, une plateforme numérique qui offre un accès illimité à des livres africains pour enfants. Son objectif est d'inspirer et d'éduquer les jeunes lecteurs avec des histoires qui reflètent leur culture.

Armelle Touko est diplômée de l'ESSTIC (Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication) où elle a obtenu en 2007 un

master en communication. Elle est aussi titulaire d'un master en marketing obtenu en 2014 à l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales). Armelle Touko a fondé Adinkra Jeunesse avec sa fille Marie Gabrielle, encore élève, en 2018. La plateforme propose des livres illustrés, des histoires audio, des jeux, des feuilles à colorier, des fiches éducatives et des fiches parentales en français, en anglais et en langues locales, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Armelle Touko organise, depuis 2021, des ateliers d'écriture, à travers son programme 100 Petits Écrivains, pour les enfants de 6 à 14 ans afin

de les encourager à imaginer des histoires qui leur ressemblent. Elle est aussi la fondatrice d'Adinkra Femme, un collectif d'auteures qui écrivent sur des sujets tels que la violence et l'autonomisation des femmes. Elle a une expérience professionnelle dans l'édition, la communication des organisations et la communication pour le changement de comportement. Sa carrière professionnelle a commencé en 2008 à AFREDIT, un éditeur, où elle était responsable éditoriale. En 2010, elle rejoint Alpha Assurances et y travaille au poste de responsable communication et travaux publics. Pendant plus de cinq ans, de 2015 à

2020, elle a travaillé comme coordinatrice de la communication et de la mobilisation sociale du programme d'accès aux services de santé reproductive (PASSR) mis en œuvre dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun. Le travail d'Armelle Touko a été reconnu par plusieurs prix, tel que le Label Innovation IFC 2022, qui célèbre, soutient et promeut les start-up du secteur des industries culturelles et créatives. Elle est également la lauréate du POESAM 2023, qui récompense les projets innovants en matière d'éducation et d'action sociale en Afrique.

In we Are Tech Africa

ENERGIE

Le Nigeria dévoile des ressources en minerais évaluées à 700 milliards de dollars

Le Nigeria se positionne désormais dans le top-10 des plus grands producteurs du secteur énergétique mondial, disposant de gisements de différents minerais précieux estimés à 700 milliards de dollars, a déclaré le ministre nigérian du Développement des minerais solides, lors d'une session de l'Onu à New York. Les ressources minérales du Nigeria sont estimées à

700 milliards de dollars, a annoncé Dele Alake, ministre nigérian du Développement des minerais solides, lors d'une session spéciale en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Cela positionne le Nigeria dans les dix principaux acteurs du secteur énergétique mondial, a-t-il ajouté, affirmant que son État était prêt à répondre à la

demande mondiale croissante en minéraux essentiels. Le Nigeria entend développer toute la chaîne de valeur des minéraux dans le pays, avait déclaré plus tôt son Président, Bola Tinubu. Parmi ceux-ci figure le lithium, pour lequel l'objectif est d'assurer un cycle de production complet, de l'extraction au produit fini. Selon lui, le pays est ouvert aux investissements

étrangers dans le secteur des minerais solides. Alors que le monde s'oriente vers une diminution d'émissions de carbone, le gouvernement nigérian se prépare à attribuer au Nigeria, doté de vastes ressources minérales, un rôle central dans l'économie énergétique mondiale, se réjouissent des médias locaux.

In Agence Sputnik

SPORTS :

L'Etat accorde un intérêt majeur aux sportifs d'élite

Les pouvoirs publics tentent d'appuyer cette catégorie d'athlètes avec comme première étape d'un appui renforcé à cette élite le recrutement de 569 sportifs.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a affirmé jeudi que l'Etat accordait une importance majeure aux sportifs d'élite et de haut niveau à travers des textes de loi en vigueur, outre le recrutement exceptionnel de 569 sportifs comme première étape. Répondant à une question de la députée Ben Turki Aicha, lors d'une séance plénière dédiée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur les mesures prises pour mettre fin à la souffrance des sportifs d'élite et de haut niveau et leur garantir une vie décente, M. Hammad a souligné que "l'Etat accorde une importance majeure aux sportifs d'élite et de haut niveau à travers des textes de loi et réglementaires en vigueur dont le décret exécutif 15-213 d'août 2015". "Ces textes sont déjà appliqués et ce, à travers le recrutement exceptionnel de 569 sportifs comme première étape d'une opération en cours", a-t-il ajouté. Le ministre a mis en avant, dans ce sillage, les mesures prises en faveur des sportifs de haut niveau appliquées "de manière urgente" dont la promotion de cette catégorie à travers la révision des primes de



résultats accordées pour les compétitions internationales et celles relatives à la formation et l'entraînement à l'étranger, tout en leur facilitant les conditions d'obtention d'un logement décent ou d'autres avantages. Pour sa part, le député Lazhar Degla s'est interrogé sur les modalités de nomination d'un commissaire aux comptes ainsi que "les abus" qui entourent ce poste, appelant à l'envoi de contrôleurs de l'inspection générale des finances pour contrôler les comptes des clubs. A ce propos, M. Hammad a relevé que "ce choix obéit à des lois, des dispositions et des statuts applicables aux clubs sportifs amateurs notamment l'article 56", ajoutant que "le contrôle des aides financières se fait sur la base d'un programme et d'un cahier

de charges sous la supervision de l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports". Dans le même contexte, le ministre a fait état de 86 clubs contrôlés, comme première étape, par une commission ministérielle, outre la publication du rapport financier de chaque club et l'obligation pour l'ensemble des associations sportives, clubs et ligues de nommer un commissaire aux comptes. De son côté, le parlementaire Abdelkader Merabet (Saida) s'est interrogé sur les raisons de l'annulation du projet du centre de formation des équipes nationales dans la wilaya. A l'instar des projets de développement gelés par le passé, le ministre a indiqué que celui du centre de formation des équipes nationales de Saida sera "réinscrit et relancé", et a suggéré

l'inscription, le suivi et l'équipement dudit centre au sein du programme 2023", soulignant que son secteur "consentira davantage d'efforts afin de réinscrire ce projet au titre du programme d'investissement de 2024 ou au plus tard en 2026". De son côté, le député Koudda Samir Ouribi s'est interrogé sur la disponibilité du pôle sportif de Mascara, qui a abrité de nombreuses compétitions internationales à l'occasion de l'organisation des Jeux méditerranéens à Oran, avec neuf (9) matchs officiels de football pour la catégorie des moins de 17 ans, lors des Jeux arabes. Le ministre s'est engagé à ériger cette wilaya en "pôle sportif à même d'abriter des événements internationaux".

R.S.

NUL À L'EXTÉRIEUR DE L'AS CHLEF

Défaite du MCA devant le CSC

Le CS Constantine a dominé sur le fil le MC Alger (2-1), vendredi, dans le choc de la 2^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, marquée également par le nul imposé par le promu, l'ES Ben Aknoun, à l'ASO Chlef (2-2) qui permet cependant au détenteur de la Coupe d'Algérie de prendre provisoirement les commandes. Les choses avaient relativement bien commencé pour le Mouloudia, ayant réussi à ouvrir la marque dès la 17', grâce à son meneur de jeu Youcef Belaïli sur une réalisation à la Madjer, avant de subir un retournement de situation, ayant fini par lui coûter les trois points.

Les Vert et Rouge ont commencé en effet par concéder l'égalisation moins d'un quart d'heure après l'ouverture du score, devant le défenseur Nasreddine Zaâlani (30'), avant de s'incliner une deuxième fois sur un penalty de Brahim Dib à la 82', offrant ainsi la victoire aux Sanafirs. Une issue lourde de conséquences pour les hommes de Patrice Beaumelle, qui perdent la première place au profit de l'ASO Chlef, ayant porté son capital points à quatre unités après le bon nul concédé chez l'ES Ben Aknoun (2-2). C'est

ce dernier qui avait ouvert la marque grâce à son capitaine Abderrahmane Hachoud, ayant transformé un penalty à la 12' minute de jeu. Cependant, les Chéliens ont eux aussi bénéficié d'un penalty à la demie-heure de jeu, et qui fut transformé dans la foulée par Mohamed Souibaâ (33'), avant que la forte pression exercée par les visiteurs n'oblige Tarek Belhouchet à inscrire un but contre son propre camp à la 67'. Seulement, malmené par le MC Alger au cours de la première journée (4-0), l'ES Ben Aknoun ne semblait pas vouloir en rester là et a redoublé d'efforts pendant les vingt dernières minutes avec l'espoir de sauver au moins les meubles, et son vœu a été exaucé, avec une égalisation arrachée au forceps par Fateh Talah (90'+2). Un but important, qui permet au nouveau promu d'enregistrer le tout premier point de son histoire en Ligue 1, alors que malgré cette égalisation, l'ASO a réussi à s'emparer provisoirement de la tête, en attendant l'épilogue du match JS Kabylie - Paradou AC, qui se déroule en ce moment, au stade du 1er-Novembre 1954 de Tizi-Ouzou. Un duel décisif dans l'établissement

de la hiérarchie dans le sommet de tableau, car les Canaris qui disposent déjà de trois points peuvent détrôner l'ASO dès ce soir, en cas de victoire contre les Pacistes. Les péripéties de cette deuxième journée se poursuivront samedi, avec l'entrée en lice du champion sortant, le CR Belouizdad, qui accueillera le NC Magra à partir de 16h00 dans son stade fétiche du 20-Août 1955, au moment où le nouveau promu US Souf se déplacera chez un autre club du Sud, en l'occurrence l'US Biskra, qui l'accueillera au stade d'El Alia à partir de 19h00. Le MC Oran et l'ES Sétif joueront également en nocturne, puisque c'est à partir de 19h00 qu'ils recevront respectivement la JS Saoura et le MC El Bayadh, à la seule différence que les gars d'El Hamri auront la chance d'évoluer devant leur public, au stade Miloud Hadeffi, alors que l'Aigle noir devra faire sans, en raison du huis clos qui pèse sur lui en ce début de saison. Cette deuxième journée de Ligue 1 est amputée du match USM Alger - USM Khenchela, reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Rouge et Noir à la Coupe de la Confédération africaine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF :

WALID SADI ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT

Walid Sadi, seul candidat en lice, a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF) pour le reste du mandat olympique 2020-2024, lors de l'assemblée générale électorale organisée jeudi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Agé de 43 ans, le nouveau patron de la FAF a été élu avec 76 voix, 5 bulletins contre et un nul, sur les 82 voix exprimées. Il succède à Djahid Zefzef qui a annoncé sa démission le 16 juillet dernier, après avoir échoué à se faire élire au Comité exécutif (COMEX) de la Confédération africaine (CAF), lors des élections tenues le jeudi 13 juillet à Abidjan (Côte d'Ivoire). Membre du conseil d'administration de l'ES Sétif, Walid Sadi est désormais le 16^e président de la Fédération algérienne de football depuis 1962.

APS

CLASSEMENT FIFA :

L'ALGÉRIE GLISSE À LA 34^E POSITION

La sélection algérienne de football messieurs a perdu une place et occupe la 34^e position au classement mondial de la FIFA du mois de septembre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Sur le plan continental, le classement de la sélection algérienne n'a pas connu de changement par rapport au dernier classement de la FIFA et garde ainsi le 4^e rang. Aux éliminatoires de la Coupe du monde 2026 dont la première journée aura lieu en novembre prochain, la sélection algérienne évoluera dans le groupe

G, aux côtés de la Guinée, de l'Ouganda, du Mozambique, du Botswana et de la Somalie. En revanche, les champions d'Afrique sénégalais qui restent sur une défaite à domicile en amical face à l'Algérie (0-1), perd deux places et se retrouve à la 20^e position. Désormais classée parmi les 30 meilleures sélections, la Tunisie se hisse à la 29^e place. La plus grosse progression est à mettre dans l'escarcelle de la Guinée-Bissau qui gagne 6 places et est classée à la 106^e place. Le Mali (49, +2) et la Côte d'Ivoire (50, +2) sont de nouveau dans le top 50 en lieu et place de la Grèce et du Paraguay. En conséquence, la CAF compte désormais 9 équipes du top 50 (soit deux de plus par rapport au précédent classement). Après des succès acquis aux dépens de l'Equateur (1-0) et de la Bolivie (0-3) dans le cadre des qualifications pour la Coupe du Monde 2026, l'Argentine (1re) conforte sa première place au Classement mondial FIFA. La France (2e) perd du terrain après avoir été battue par l'Allemagne en match amical (2-1) mais reste son dauphin. Le Brésil (3e), l'Angleterre (4e) et la Belgique (5e) maintiennent leur position dans un Top 5 qui demeure inchangé par rapport au Classement de juillet 2023. Suivent la Croatie (6e), les Pays-Bas (7e) et le Portugal (8e, +1), seule équipe du Top 10 à progresser d'un rang. L'Italie (9e, -1) recule d'un cran après avoir buté sur la Macédoine du Nord (1-1) en match éliminatoire pour l'UEFA EURO 2024. L'Espagne (10e) complète le club des dix. Le prochain Classement mondial FIFA sera publié le 26 octobre.

APS

«WISSAL, RENTRÉE EN NOUBA»

Un récital de Lila Borsali à Alger

«Wissal, Rentrée en Nouba», spectacle de musique andalouse et de poésie célébrant l'amour et le bonheur de se retrouver, a été présenté, en fin de semaine, à Alger, par la cantatrice à la voix suave, Lila Borsali, devant un public nombreux.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, qui marque également la rentrée artistique de ce bel établissement dédié aux arts de la scène, célèbre dans une exploration de l'être aux contours philosophiques qui invite à l'introspection, les grands poètes qui ont peint avec leurs mots ciselés, la vie dans ses joies et ses peines. Durant près de deux heures de temps, «Wissal, Rentrée en Nouba» aborde, entre autres thématiques, la joie des retrouvailles, la douleur de la séparation, la cruauté de l'absence, les longs moments de solitude, l'attente et l'espoir, la quête de délivrance qui aboutira au salut, trouvé dans «cette rencontre avec l'autre qui redonne des couleurs luxuriantes à la vie et permet à la nature de se réveiller et s'égayer à nouveau».

Dans une randonnée onirique présentée en deux parties, Lila Borsali a su «doser» son spectacle, tant sur le plan de la rythmicité de ses différents moments, aux atmosphères conviviales montées en crescendo, que dans le contenu de son programme qui n'a pas manqué de surprises. Dans son beau cos-



tume aux coutures et broderies traditionnelles, la soprane illustre la profondeur des textes poétiques qu'elle déclamait, avec des chants andalous et soufis, rendus dans l'esthétique des formes métaphoriques et allusives, ainsi que dans de belles variations modales et des cadences rythmiques composées.

Le public a, ainsi pu apprécier lors de la première partie, Noubet Raml El Maya, «bâtie dans la féminité du mode mineur», avec notamment les pièces, «Betna fi hanae», «Hobbi yazid koulla yawm», «Kam li fi çabil», «Bi Allahi ya hammam», «Ya âchi-qin», «Bin Dh'louâi», «Lahbet chems el assail», «Harramtou

bik nouâssi», et «Chiyatoun». Rendant hommage au musicien-poète et également président de l'association «Slam» de musique andalouse de Tlemcen Toufik BENGHABRIT, présent au spectacle, Lila Borsali est apparue lors de la deuxième partie du récital avec une trentaine d'enfants choristes de l'En-

semble «Slam», qui a rendu avec elle une série de M'dihs entamés dans le mode Sika. Mis en valeur par la cantatrice pour lui avoir prêté main-forte, alors qu'elle entamait un retour difficile à la chanson, plusieurs mois après le décès, en 2013, de son mari Salim Borsali, Toufik BENGHABRIT a, à son tour, rendu hommage à Lila Borsali à travers la voix pure et cristalline de la jeune choriste Zoulikha Bensahla qui a brillamment entonné «Lila ya Lila», une pièce écrite et composée par Toufik BENGHABRIT pour Lila Borsali, qui avait bien avant, accepté d'être la marraine de l'association «Slam». Un orchestre de virtuoses, dirigé par Leïla El Kebir au violon alto, a accompagné Lila Borsali soutenue par Ghouti Hadjil à la derbouka, Saïd Gaoua aux percussions, Mohamed El Amine Cheikh au ney, Fethy Benabdesadok au luth, Rassim Bouabdallah à la kouitra, Djilali Rahmoun au rebab, Djihed Labri au qanun, Hamza Bellouti au violoncelle et Sidali Bouzar au violon. Autre spectacle de Lila Borsali, précurseuse de ce nouveau registre des arts de la scène, qui allie la sagesse de la poésie à la musique savante que représente le genre andalou, «Wissal, Rentrée en Nouba» est attendu vendredi à Mostaganem et samedi à Oran. «Wissal, Rentrée en Nouba» aura été, finalement, un spectacle de musique andalouse et de poésie célébrant l'amour et le bonheur de se retrouver. Le message est passé, le public a largement apprécié, et la cantatrice à la voix suave, Lila Borsali, aura véritablement enchanté et subjugué un public connaisseur.

I.M./Agence

CONSTANTINE

Le Suzhou Ballet Théâtre enchante et émeut le public

Le public de Constantine a vécu, mercredi soir à la salle Ahmed-Bey (Zénith), des moments d'enchantement et d'émotion avec les danseurs chinois du Suzhou Ballet Théâtre qui ont fait fusionner avec bonheur langage corporel et réalité vécue.

Le spectacle, organisé dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie, sera de nouveau présenté dans deux jours à l'opéra d'Alger Boualelem-Bessaïh, a indiqué le responsable du ballet, Wang Quanxin, soulignant que de telles occasions ouvrent la voie aux deux pays pour renforcer leurs relations dans le domaine de la culture et de l'art.

Le premier tableau du spectacle offert par ce ballet de 53 danseurs a duré 40 minutes durant lesquelles le public s'est délecté des chorégraphies silencieuses intitulées «Pluie de brume», marquées par des mouvements gracieux, presque aériens, que le spectateur confond, de loin, avec une ville brumeuse bercée par le bruit distinctif des gouttes de pluie. La deuxième représentation, intitulée

«Insomnia» a été exécutée par un danseur, seul et en pyjama, entouré d'un décor sobre, voire minimaliste, illustrant les problèmes de la vie quotidienne.

Des problèmes que l'artiste surmonte au son d'un violon triste et

gémissant qui inspire la méditation et la réflexion. La soirée s'est poursuivie avec un troisième tableau intitulé «Liaison», interprété par un couple de danseurs exprimant, par leurs mouvements gracieux, le lien qui existe entre mari et femme. Munis tous deux d'une corde

en caoutchouc qu'ils tendent puis relâchent, mimant en alternance joie et tristesse.

UNE FAÇON D'ILLUSTRER LES HAUTS ET LES BAS QUE TOUT COUPLE TRAVERSE DANS LA VIE À DEUX

Après ce spectacle, une des héroïnes de la représentation, Su Yulin, a exprimé sa grande admiration devant l'interaction du public avec la performance des danseurs du ballet, qui étaient accompagnés de symphonies de musique classique internationale, notamment «Le Lac des cygnes».

Elle a fait part de son «bonheur» à la vue des familles présentes qui ont apprécié la performance du ballet.

Le Suzhou Ballet Théâtre a été fondé en 2007 par des artistes issus des ballets les plus connus de Chine.

La troupe travaille depuis sa création à produire des programmes originaux et innovants, dont des adaptations de classiques tels que Roméo et Juliette, Casse-Noisette, Cendrillon ou encore Carmen.

I.M./Agence presse service

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN: LE CONCOURS «ANNABA FILM INDUSTRY» LANCÉ

Le Festival du Film Méditerranéen d'Annaba (AMFF) a lancé le concours «Annaba film Industry» consacré aux porteurs de projets cinématographiques des pays méditerranéens, à l'occasion de la 4^e édition du Festival prévue en novembre prochain, selon le comité d'organisation. Organisé pour la première fois, le concours «Annaba film Industry», concerne les porteurs de projets cinématographiques des pays méditerranéens, tous âges confondus. Les lauréats seront primés en trois catégories, concours d'aide au développement de scénario court-métrage, concours d'aide à la production de court-métrage, concours d'aide à la post production d'un court-métrage. Le concours est ouvert aux professionnels et aux amateurs, qui auront l'opportunité d'être accompagnés dans le développement de leurs courts-métrages (32 minutes). Les candidats doivent envoyer leurs œuvres à l'adresse suivante: industry@annaba-filmfestival.com, avant le 15 octobre 2023. Deux lauréats seront retenus pour le concours d'aide au développement de scénario court-métrage et recevront 1000 euros chacun, contre un seul lauréat choisi pour le concours d'aide à la production de court-métrage (5000 euros). Le troisième lauréat du concours d'aide à la post production d'un court-métrage sera pris en charge en partenariat avec MAD BOX.

Agence presse service

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de d'Ouled - Djellal
Daira d'Ouled - Djellal
Commune d'Ouled - Djellal
 N° d'identification fiscal de la commune: 098407055073423

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 20 /23 pour la 02ème fois

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled-Djellal lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:20/23 pour la 02ème fois d'opération: **Approvisionnement et rénovation et extension du réseau des eaux potable à travers le territoire de la commune d'Ouled - Djellal - Lot 02: Acquisition et installation des vannes et pièces spéciales pour le réseau des eaux à travers le territoire de la commune d'Ouled - Djellal ; après la déclaration d'infirmité.**

Les Entreprises qualifiées en **hydraulique activité principal 02.ème catégorie et plus (code d'activité 34.703)** pourront retirer les cahiers de charges, du section d'équipement du siège de la commune, se sise au rue 1^{er} Novembre contre paiement de six mille (6.000,00) dinars auprès du trésorier communal à Ouled -Djellal.

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents exigés, doivent être déposées auprès du siège de la commune (secrétariat général) au nom de monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled - Djellal dans une enveloppe cachetée ne comporte que la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:20/2023 pour la 02ème fois d'opération: **Approvisionnement et rénovation et extension du réseau des eaux potable à travers le territoire de la commune d'Ouled - Djellal - Lot 02: Acquisition et installation des vannes et pièces spéciales pour le réseau des eaux à travers le territoire de la commune d'Ouled - Djellal ; après la déclaration d'infirmité.**

Cette enveloppe contiendra trois(03) enveloppes séparées et cachetées indiquant chaque une la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre Technique » ou « offre financière » selon le cas :

- 1-Le dossier de candidature : comme il est détaillé au cahier des charges
- 2-Offre technique : comme elle est détaillée au cahier des charges
- 3- Offre financière : comme elle est détaillée au cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première publication de l'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou à la presse.

La date et l'heure limitée de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des dossiers candidatures et les offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la délai de préparation des offres.

Le dépôt des offres sera avant **dix heure (10:00) du matin** Et l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et les offres techniques et financières se fera **à dix heure (10:00) du matin** au même jour en séance publique au siège de la commune(salle de délibération de l'APC)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent -cinq (105) jours à compter du date du dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités.

L'EXPRESS DU 24/09/2023 ANEP : N° 2316023510

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الإتصال
 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ

Sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la neuvième édition du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel».

Le prix est décerné le 22 octobre 2023, Journée nationale de la Presse.

LES THÈMES RETENUS POUR CETTE NEUVIÈME ÉDITION SONT:

- «La Nouvelle Algérie et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique»
- «La Nouvelle Algérie : Renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse»
- «La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques»

Le prix vise à encourager et promouvoir la production de la presse nationale sous toutes ses formes, à stimuler l'excellence, la créativité, le professionnalisme et à instaurer la culture du mérite, en récompensant le meilleur travail journalistique en lien avec les sujets proposés, réalisé individuellement ou collectivement.

La candidature pour la participation au prix du « Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel », est ouverte dans les catégories suivantes :

Presse écrite : article de fond, reportage et enquête
Information télévisuelle : reportage, enquête, documentaire.
Information radiophonique : reportage, et enquête
Presse électronique : œuvre d'information diffusée sur le net.
Illustration : photographie, dessin et caricature de presse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Les œuvres présentées doivent avoir fait l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période allant du 22 Octobre 2022 au 10 Octobre 2023.
- Être de nationalité Algérienne ;
- Justifier d'un moins 03 ans d'exercice de la profession.
- Ne pas être membre du jury.
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre.
- Le candidat dans la catégorie photo peut participer avec plus d'une œuvre.
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SE COMPOSE DE :

- 03 exemplaires des œuvres proposées.
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Une copie de la carte professionnelle.
- Un certificat de travail attestant de trois années d'expérience.
- Le formulaire dûment rempli (Téléchargeable sur le site Web du ministère) : <https://ministerecommunication.gov.dz>

Les dossiers de participation sont adressés à Monsieur le Président du jury du « Prix du Président de la République du journaliste professionnel », par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ministère de la Communication, B.P No. 474, Bir Mourad Rais, Alger, ou Déposés au siège du Ministère de la Communication, Bureau No. 701, 1^{er} étage.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2023

L'EXPRESS DU 24/09/2023 ANEP : N°0099



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Établissement hospitalier spécialisé en lutte contre le cancer «Bida» lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivants année 2023

GRADE	Mode de recrutement	Conditions (Personnes)	spécialité	Nombre de Postes ouverts	structure d'affectation	Autres conditions
médecin généraliste de santé publique	concours sur titre	docteur en médecine	médecine générale	2	Établissement hospitalier spécialisé en lutte contre le cancer «Bida»	résidence dans le territoire de la wilaya de Bida
physicien médical de santé publique		diplôme d'ingénieur d'état en physique nucléaire ou titre reconnu équivalent	physique médicale	2		

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

- 01-une demande manuscrite,
- 02-Douze(02) photos d'identité
- 03-une copie de la pièce d'identité,
- 04-une copie du document justifiant le statut du candidat vis-à-vis du service national,
- 05-une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat
- 06-une copie du titre ou diplôme,
- 07- les relevés de notes du cursus de formation
- 08-les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans sa spécialité, accompagné d'une attestation d'affiliation pour l'expérience acquise dans le secteur privé
- 09- une attestation et contrat justifiant le période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés
- 10-tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation complémentaire
- 11-tout document relatif au travail et études réalisées par le candidat dans la spécialité
- 12 -attestation de résidence

Détails des inscriptions et dépôt des dossiers:
 les dossiers complets seront déposés à l'adresse suivante: Secrétariat de la sous direction de l'administration des moyens - Établissement hospitalier spécialisé en lutte contre le cancer - Zebana - Bida, dans un délai de (15) quinze jours à partir de la première publication dans les quotidiens nationaux.

Observations:
 tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

L'EXPRESS DU 24/09/2023 ANEP : N° 2316023613

MIGRANTS

L'Italie exige 5 000 euros des personnes déboutées pour éviter la rétention

Les migrants déboutés du droit d'asile en Italie devront verser une caution de 5 000 euros sous peine d'être envoyés en centre de rétention pendant l'examen de leur recours, prévoit un décret paru au Journal officiel, suscitant vendredi la condamnation de l'opposition de gauche. Cette garantie financière de 4 938 euros précisément, qualifiée de «rançon» par le quotidien de gauche La Repubblica, est censée couvrir les frais de logement et de subsistance pour une personne pendant un mois, ainsi que le coût de son rapatriement en cas de rejet définitif de sa demande. Elle sera exigée aux personnes ayant tenté de se soustraire aux contrôles à la frontière ainsi qu'à celles provenant d'un pays dit «sûr» et qui, en principe, ne peuvent donc prétendre à l'asile. Si le requérant «disparaît indûment», la caution dont il s'est acquitté sera prélevée, précise le texte. La mesure a été durement critiquée par la gauche. «Sur l'immigration, le gouvernement avait déjà perdu la face, il perd maintenant sa dignité en remplis-

sant les caisses [de l'État] sur le dos et le désespoir des personnes», a regretté le député démocrate Emiliano Fossi. «Du trafic d'êtres humains institutionnel», a fustigé Riccardo Magi, secrétaire national du parti centriste +Europa. Ce décret paraît quelques jours seulement après l'annonce du gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni de son intention de porter à 18 mois la durée maximale de rétention des demandeurs déboutés, contre 40 jours renouvelables actuellement (138 jours maximum). L'exécutif entend ainsi dissuader les départs d'Afrique du Nord et éviter que les autorités italiennes soient légalement contraintes de relâcher des étrangers frappés d'une décision de reconduite à la frontière au cas où la procédure d'expulsion n'a pas abouti dans le délai imparti. Depuis le 11 septembre, l'Italie a enregistré plus de 15 000 arrivées de migrants, débarquant pour la plupart sur l'île de Lampedusa, dont les structures d'accueil ont été débordées.

In Le Figaro

APPLE

Des salariés en grève en France pour le lancement de l'iPhone 15

Les dizaines de grévistes présents ont demandé vendredi matin une revalorisation de leur salaire supérieure à l'inflation, sans perturber toutefois la sortie du nouveau produit. «En une demi-

mière fois vendredi 22 septembre côtoyaient plusieurs dizaines de salariés de la marque américaine, en grève pour demander une revalorisation de leur salaire supérieure à l'inflation.

Mercredi, l'intersyndicale d'Apple Retail France (CGT, UNSA, CFTD et Cidre-CFTC) avait appelé à un mouvement de grève sans blocage dans les vingt magasins de l'entreprise en France. «On n'est pas là pour empêcher de vendre des iPhone mais pour avoir un salaire décent», a répété aux nombreux médias présents Renaud Chateauroux, délégué syndical CFTD, ajoutant à l'Agence France-Presse que «la direction a proposé une augmentation de 4,5 % cet

été, c'est beaucoup moins que le coût de la vie et de l'inflation. On demande 7 % et le dégel des recrutements. On a perdu quatre cents postes depuis le début de l'année, et on n'a pas moins de clients».

In Le Monde



journée dans ce seul magasin d'Opéra, Apple va générer l'argent que nous demandons pour toute la France». A Paris, devant l'une des principales boutiques Apple de France, une file de clients impatientes de s'offrir le nouvel iPhone 15 commercialisé pour la pre-

PROTECTION DES SOURCES UNE JOURNALISTE DÉTENUE PENDANT 39 HEURES EN FRANCE



La journaliste Ariane Lavrilleux a été détenue pendant plus d'une journée dans le cadre d'une enquête pour "compromission du secret de la Défense nationale".

Des perquisitions et la détention de 39 heures d'une reporter ont soulevé l'indignation des associations journalistiques en France. Un ex-militaire, vraisemblablement soupçonné d'avoir fourni des documents classifiés à la journaliste d'enquête, a été mis en examen après la fouille. Mardi, vers 6 h du matin, des enquêteurs ont débarqué au domicile de la journaliste Ariane Lavrilleux, à Marseille, dans le cadre d'une enquête pour compromission du secret de la défense nationale. Elle a été emmenée dans une geôle de l'hôtel de police, a-t-elle relaté dans une vidéo diffusée par Reporters sans frontières. «La nuit a été assez épouvantable en garde à vue, parce que j'étais malade», raconte-t-elle. L'ancienne correspondante en Égypte dit avoir invoqué son droit au silence tout au long des interrogatoires, qui portaient notamment sur les enquêtes journalistiques sur la vente d'armes de la France au Moyen-Orient. Elle a été relâchée sans être accusée, même si cette «épée de Damoclès» reste, dit-elle. Jeudi, un ex-militaire a été inculpé de détournement et de divulgation du secret de Défense nationale. Il est passible de sept ans d'emprisonnement. Il serait la source confidentielle de la journaliste. En novembre 2021, le média indépendant Disclose a publié une série de textes de la journaliste sur la participation française à des opérations en Égypte. D'après les informations recueillies par la journaliste, la mission antiterroriste a été détournée de son objectif initial et des civils soupçonnés de divers trafics ont été pris

pour cibles dans des bombardements. Le scandale a mené à une enquête interne, qui a conclu que la «mission a fait l'objet d'un cadrage clair et [que] des mesures préventives strictes ont été mises en place». Le site Disclose a annoncé avoir obtenu des «centaines de documents secrets». Certains publiés sur le site portent le sceau «confidentiel défense». Des informations ont été caviardées. Après la publication, une enquête a été lancée pour compromission de secrets.

«C'est une atteinte grave [à la liberté de la presse], puisque l'objectif est évidemment de traquer les sources de notre journaliste et de Disclose», a commenté à La Presse Mathias Destal, cofondateur et rédacteur en chef du média en ligne. Pour M. Destal, le traitement de Mme Lavrilleux est le «franchissement d'un nouveau cap», puisque la garde à vue s'est étendue sur une période inhabituellement longue de 39 heures. La perquisition a duré 9 heures. La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) a déployé des moyens «très importants», précise-t-il.

Une quarantaine de sociétés de journalistes, dont l'Agence France-Presse et le quotidien Le Monde, ont signé une lettre ouverte. «L'arrestation de notre consœur dans le cadre d'une enquête judiciaire [...] représente une attaque sans précédent contre la protection du secret des sources des journalistes», écrit le collectif, qui dénonce aussi la «multiplication des procédures contre les journalistes ces dernières années».

In la Presse

ANOMALIES SUR LES ORGANES OU ALTÉRATION DES NEURONES

Deux études donnent des pistes d'explications sur les causes du Covid long

Deux récentes études viennent donner des pistes d'explications sur les causes du Covid long : un effet conjoint de séquelles dans divers organes et un mécanisme au niveau des neurones. Il y a «des preuves concrètes que différents organes subissent des changements» après une hospitalisation liée au Covid, a déclaré, lors d'une conférence de presse, Christopher Brightling, co-auteur d'une étude publiée vendredi dans le Lancet Respiratory Medicine. Ce travail se base sur des IRM réalisées chez 259 patients ayant été hospitalisés pour Covid en 2020-2021. Elles ont été comparées avec

des examens effectués chez une cinquantaine de personnes jamais infectées. Près d'un tiers des patients Covid présentaient des «anomalies» dans plusieurs organes, plusieurs mois après leur sortie de l'hôpital. Ces organes incluent notamment le cerveau, les poumons ou les reins et, dans une moindre mesure, le cœur et le foie. Pour les auteurs de l'étude, ainsi que des observateurs indépendants, ces résultats ouvrent une piste d'explication au Covid long, c'est-à-dire la persistance de séquelles durables plusieurs mois après l'infection. Les chercheurs ont, par exemple, recen-

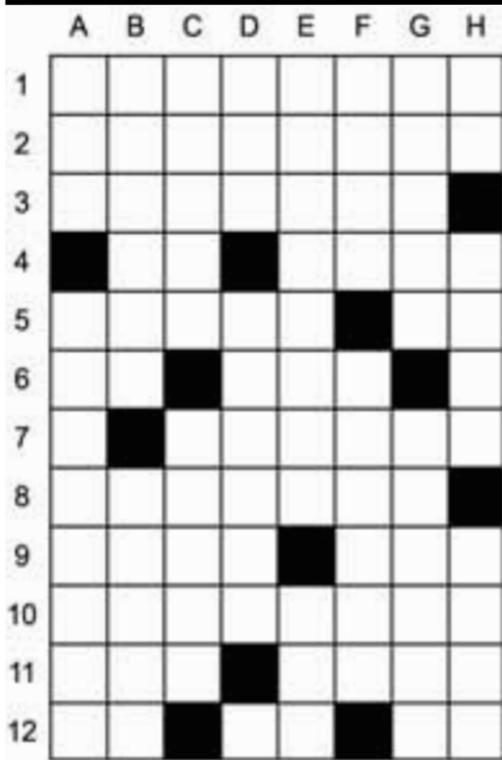
sé des lésions de la substance blanche du cerveau, un phénomène qui peut être associé par la littérature scientifique à un léger déclin cognitif. L'étude publiée vendredi dernier laisse penser que le Covid long «ne s'explique pas des insuffisances graves concentrées sur un seul organe» mais plutôt «une interaction entre au moins deux anomalies de (différents) organes», avance le pneumologue Matthew Baldwin, qui n'y a pas participé, dans le même numéro du Lancet Respiratory Medicine. Une autre étude, publiée une semaine plus tôt dans la revue eBiomedicine,

a, elle, plutôt ouvert la piste d'un mécanisme concentré dans le cerveau. Menée par une équipe de l'Inserm, cette étude s'est penchée sur une cinquantaine de patients dont certains ont subi une baisse de leur taux de testostérone, liée à une altération par le virus de certains neurones régulant les fonctions reproductrices. Les chercheurs ont ensuite mesuré les fonctions cognitives de ces patients, pour constater de moins bonnes performances quand cette catégorie de neurones était affectée. Ces résultats «suggèrent que l'infection peut entraîner la mort de ces neurones et être à

l'origine de certains symptômes qui persistent dans le temps», avance l'Inserm dans un communiqué. Fatigue, toux, essoufflement, fièvre intermittente, perte du goût ou de l'odorat, difficultés de concentration, dépression... le Covid long se manifeste par un ou plusieurs symptômes parmi une longue liste, généralement dans les trois mois après l'infection et persistant au moins deux mois. Des symptômes qui ne peuvent s'expliquer par d'autres diagnostics et ont un impact sur la vie quotidienne.

In Sud Ouest

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- A. Partie tombante d'une veste. Ferait un choix.
- B. Étranger à l'éthique. Ça coupe la tarte.
- C. Habits de danseuses. Noble mais sous le marquis.
- D. Aide de l'État. À peine croyable.
- E. Bombes à vaporiser. Trait lumineux.
- F. Qu'en est-il ? Placer à un plus haut niveau.
- G. Déchets empoisonnants. Dressés vers le ciel.
- H. As une existence certaine. Le cheval a bonne allure avec lui. Un mois à la plage.

VERTICALEMENT

- 1. Mal fichu.
- 2. Bouffons.
- 3. Tel un acte juridique.
- 4. Petit cours. Fleuve côtier breton.
- 5. Havre du désert. Symbole du stéradian.
- 6. Pleine lune. Patriarche biblique.
- 7. Lacet du braconnier.
- 8. Prendre homme ou femme.
- 9. Prénom masculin. Par la voie de.
- 10. L'Autre, c'est lui.
- 11. Terre en mer. Premier mot de bébé.
- 12. Outil de dessinateur. Multiplie par deux. Saint abrégé.

LES MOTS FLÉCHÉS

Clues:

- BAIL-LONNÉ
- INJECTION À RÉACTION
- DÉLICATES
- ILS SONT DIFFUSÉS EN SÉRIES
- ON LE DONNE À CELUI QUI A PERDU
- GRAINS PASSAGERS
- HAUTE ÉCOLE
- ABIMAI UN VERRE
- BOUGE DE LAI
- IL EST TRESSÉ PAR LE VANNIER
- MAUGRÉE
- TENTÉE
- FONDA-MENTALE
- FILLE DE DAKAR
- PRÉNOM FÉMININ
- ON LA GLISSE SOUS LES DRAPS
- CAUSA DU TORT
- UNE MOUSSE EN PRESSION
- POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE
- VENT FAMILIER
- AMAS DE PEAU DURCI DANS L'EFFORT
- IL EST NOIR COMME DU BITUME
- VENU AU JOUR
- SERVICE IMPOSÉ EN 1943
- ABRÉVIATION ROYALE
- GUIDE MODERNE
- FAIT PORTER
- GROSSE MOUCHE SUCEUSE
- VIN CHARENTAIS
- VIEILLE VOITURE ANGLAISE
- PASCAL ABRÉGÉ
- BOUR-GEON
- APPOSER SON PARAPHE
- DAME EN PLEIN JEU
- EN CE LIEU
- ANCIEN GREC DES ÎLES
- COUPELLE DE LABO
- AU TEINT NATURELLEMENT HÂLE
- IL PART EN FUMÉE
- À LUI
- HOMME LICENCIÉ
- PETITE SAINTE
- CONDUIT À DESTINATION
- TRAVAILLER À RÉSOUDRE L'AFFAIRE



SIDOKU

5	1					6		3
2		9	5					8
			1	4	7			
1		5	4		2		8	
9	3			1			7	4
	2		6		3	5		1
			2	5	9			
3					4	1		9
7		8					5	2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE BAUDROIE BENEVOLE BIPLACE BLED BOEUF DEGRIFTER DEPOT DIANE
 DUCAT EPEE FOULARD FREGATE GRIFFURE JEAN LAURIER ORNE PIN-UP RARE
 REDIRE RIGOLO SCIEMMENT SEICHE TAIE TAROT TETE THEIER TRACTE VRILLE

J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT GIORGIO NAPOLITANO

CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À SON HOMOLOGUE ITALIEN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message de condoléances à son homologue italien, M. Sergio Mattarella, suite au décès de l'ancien président de la République d'Italie, Giorgio Napolitano. "Excellence Monsieur le président de la République d'Italie, M. Sergio Mattarella,

c'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien président de la République d'Italie, M. Giorgio Napolitano", a écrit le président de la République. "En cette douloureuse circonstance, je vous présente, Excellence, ainsi qu'à la famille du défunt et au peuple italien ami, mes sincères con-

do-léances, et vous exprime ma profonde sympathie, en vous souhaitant patience et réconfort", lit-on dans le message de condoléances. "Veuillez agréer, Excellence Monsieur le président, l'expression de mes profonds sentiments de considération et de respect", lit-on dans le message du président de la République.



16

Alger
Ouargla 37°
Oran 24°
Constantine 23°

FADJR 05:04	DOHR 12:40	ASR 16:06	MAGHREB 18:42	ISHA 20:05
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023 // N°647 // PRIX 20 DA

ATTAF REÇOIT UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE DIPLOMATIQUE IMPORTANTE À NEW YORK

Le Sahel au cœur du dialogue

Attaf a tenu des entretiens bilatéraux avec la sous-secrétaire d'Etat aux affaires du Proche-Orient, Mme Barbara Leaf, sur les développements de la crise en Libye. Les deux parties ont réaffirmé le soutien des deux pays aux efforts de l'envoyé onusien, Abdoulay Bathily.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu une délégation diplomatique américaine de haut niveau conduite par la sous-secrétaire d'Etat Mme Victoria Nuland, et ce, en marge de sa participation aux travaux de la réunion ministérielle de la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

La délégation américaine a regroupé la sous-secrétaire d'Etat chargée des Affaires du Proche-Orient, Mme Barbara Leaf, la Secrétaire d'Etat adjointe aux organisations internationales,



Mme Michele Sison, et la secrétaire d'Etat adjointe aux affaires africaines, Mme Catherine Phee. Les discussions entre les deux parties ont porté sur plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la session actuelle, notamment les dévelop-

pements de la crise au Niger et les perspectives de renforcement des efforts diplomatiques à la lumière de l'initiative de règlement pacifique proposée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les discussions ont également porté sur "les der-

niers développements de la crise au Mali et les moyens d'intensifier les démarches pour apaiser la situation et permettre aux parties maliennes de revenir à l'application de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, Attaf a tenu des entretiens bilatéraux avec la sous-secrétaire d'Etat aux affaires du Proche-Orient, Mme Barbara Leaf, sur les développements de la crise en Libye. Les deux parties ont réaffirmé le soutien des deux pays aux efforts de l'envoyé onusien, Abdoulay Bathily.

I.M. Amine/avec Aps

MDN

Cérémonie d'ouverture de l'exercice "Chemex Afrique"

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé, samedi à Alger, la cérémonie d'ouverture de l'exercice, à composantes multiples, de renforcement des capacités d'intervention en cas d'urgence chimique, intitulé "Chemex Afrique", indique un communiqué du MDN. "Monsieur le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé ce samedi 23 septembre au niveau du Cercle de Garnison de l'Armée nationale populaire de Ain Naâdja, Alger/1^{er} RM, la cérémonie d'ouverture de l'exercice, à composantes multiples, de renforcement des capacités d'intervention en cas d'urgence chimique, intitulé "Chemex Afrique", destiné aux représentants des Etats-Parties à la Convention sur l'Interdiction des Armes chimiques (CIAC) de la région d'Afrique", souligne le communiqué. Selon la même source, cet événement régional qu'abrite l'Algérie en collaboration avec l'Organisation pour l'Interdiction

des Armes chimiques (OIAC) durant la période du 23 septembre au 4 octobre 2023, "sera animé par des instructeurs nationaux et étrangers, et sous la supervision d'observateurs et d'évaluateurs internationaux". "L'exercice en question vise le renforcement des capacités de réponse des Etats-Parties d'Afrique aux urgences chimiques et la consolidation de l'appui technique de l'OIAC en matière d'assistance et de protection concernant l'emploi ou la menace d'emploi d'armes chimiques ou de produits chimiques et toxiques, et la promotion du dialogue entre les spécialistes des Etats-Parties à la CIAC appartenant à différentes communautés régionales d'Afrique", explique le communiqué. Le Secrétaire Général du MDN a mis en avant, à l'occasion, "le rôle leader de notre pays dans l'application de ladite Convention". "Sans aucun doute, l'Algérie depuis son adhésion à l'Organisation, a œuvré à l'application rigoureuse de la Convention sur l'Interdiction des Armes chimiques et a joué un rôle actif, en sa qualité de membre du

Conseil exécutif de l'Organisation, dans le renforcement de la position de l'Afrique et la défense de ses intérêts, consolidant ses capacités dans les différents volets ayant trait à l'application de la Convention", a-t-il affirmé. Au programme de cet exercice, le premier de son genre en Algérie et en Afrique, des formations avancées en matière de protocoles d'intervention en cas d'attaque ou d'incidents chimiques, avec utilisation de moyens sophistiqués de reconnaissance, de détection, d'échantillonnage, de décontamination et d'évacuation sanitaire, en plus d'un exercice de simulation d'une attaque terroriste chimique, exécuté par les stagiaires africains. Il est à signaler que "l'Algérie participe activement à cet événement, à travers l'ensemble des entités concernées, à l'instar de l'Armée nationale populaire, la Protection civile et la Sûreté nationale, en sus des ministères de l'Industrie et celui de l'Energie et des différents centres de recherche et laboratoires spécialisés", conclut le communiqué du MDN.

PARACHÈVEMENT DU PROJET PORTANT STATUT PARTICULIER DU JOURNALISTE

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a annoncé, hier à Alger, que son secteur avait achevé l'élaboration du projet de statut particulier du journaliste, qui sera soumis au Secrétariat général du Gouvernement (SGG). Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du "Camp des créateurs de contenu" au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, en présence de nombre de membres du Gouvernement, M. Laagab a précisé que "la carte du journaliste professionnel doit être adossée à un statut particulier", rappelant que la loi organique sur l'information renforce le statut du journaliste. Le ministre a

rappelé, par ailleurs, ses rencontres avec les directeurs des établissements médiatiques et des différents acteurs dans le domaine de l'information et de la communication, à l'instar des éditeurs et des syndicats de journalistes, afin d'écouter leurs préoccupations, alors que l'on procède à la finalisation du projet de loi sur l'audiovisuel et du projet de loi relatif à la presse écrite et électronique, ajoutant qu'il sera procédé, par la suite, à "l'installation de l'Autorité de régulation et du conseil de déontologie". M. Laagab a affirmé que "toutes ces étapes permettront, une fois finalisées, un véritable essor du secteur des médias en Algérie".

L'APPARITION D'UNE MALADIE CONTAGIEUSE EN EST LA CAUSE

ARRÊT « IMMÉDIAT » À TITRE « PRÉVENTIF » DE L'IMPORTATION DE VEAUX ET VACHES DE FRANCE

Le ministère de l'Agriculture a décidé, hier, d'un « arrêt immédiat », à titre « préventif », de toute importation de veaux et vaches vivants en provenance de France suite à « l'apparition d'une maladie contagieuse ».

Le communiqué précise que « le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a décidé,

après consultation de l'Autorité nationale vétérinaire, d'un arrêt immédiat de l'importation de veaux et vaches vivants en provenance de France ». Le ministère explique dans son communiqué que cette mesure préventive prise en urgence a été décidée suite à l'apparition d'une maladie contagieuse, à savoir « une maladie hémorragique épizootique », qui affecte principalement les veaux et les vaches vivant en France.

Le département de Henni a précisé que l'apparition de cette maladie a été officiellement déclarée par les autorités sanitaires du pays concerné.

L'HISTORIEN FRANÇAIS BENJAMIN STORA DÉFEND LES IMMIGRÉS

L'historien français Benjamin Stora a déclaré que la question de l'immigration était devenue un dossier explosif, faisant référence à la véritable nature de la France, à sa culture d'intégration et à l'identité de la France elle-même. Benjamin Stora ajoute dans un entretien au journal «Le Revenu» que les entreprises industrielles n'ont jamais été contre l'immigration.

«La contribution des immigrés au bon fonc-

tionnement des entreprises est devenue essentielle», a déclaré Stora. La main-d'œuvre étant beaucoup moins chère, cela a exercé une pression à la baisse sur les salaires. Il n'y avait absolument aucune volonté des entreprises de fermer le modèle économique français, et encore moins depuis 30 ans.

I.Med